



GSM
HEIDELBERGCEMENT Group

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE
CARRIÈRE DE MATÉRIAUX ALLUVIONNAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT
D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT**

AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

AU TITRE DU CODE FORESTIER

ANNEXE 6



COMMUNE DE VASSENY

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

SEPTEMBRE 2016

**MAÎTRISE FONCIÈRE
ET AUTRES JUSTIFICATIFS**



Liste des pièces justificatives

1. **ATTESTATIONS DE MAÎTRISE FONCIÈRE DES TERRAINS**
2. **AVIS DU MAIRE DE VASSENY ET DES PROPRIÉTAIRES DES TERRAINS SUR LA REMISE EN ÉTAT DU SITE**
3. **DÉCLARATION D'ABSENCE D'INCENDIE SUR LES TERRAINS CONCERNÉS PAR LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT**
4. **DÉCISION D'EXAMEN AU CAS PAR CAS DE LA PRÉFECTURE SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT**
5. **PLAN DE GESTION DES DÉCHETS INERTES ET DES TERRES NON POLLUÉES DANS LE CADRE DU PROJET D'OUVERTURE DE CARRIÈRE DE LA SOCIÉTÉ **GSM****

ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

Commune de Vasseny, ayant son siège 40, grande rue - 02220 VASSENY, représentée par son Maire, Monsieur BARBE, dûment habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal du

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	59	Les Marais	26 980 m ²
Vasseny	ZA	60	Le Marais communal	56 600m ²

Ainsi que les chemins ruraux suivants figurant au cadastre de la commune de Vasseny :

- le chemin rural dit « des grands marais » ;
- le chemin rural dit « des groins » ;
- le chemin rural dit « du pré de la siède » ;
- le chemin rural dit « des chaussys » ;

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le le janvier 2016 à Vasseny

le Maire, M. Barbe J. Philippe



J.P.B.

ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

Monsieur Michel DUCHANGE demeurant 372, rue Principale - 60640 BLERANCOURT.

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	20	Le Pré des Epinettes	5 040 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 5 040 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue entre les parties le 16 mai 2012.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 18 Août 2016 A Blerancourt

M. Duchange

ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

Monsieur **Christian DURAND** né le 18/12/1956 à Soissons (02) demeurant 1, Impasse du Monument
– 02370 CONDE SUR AISNE

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

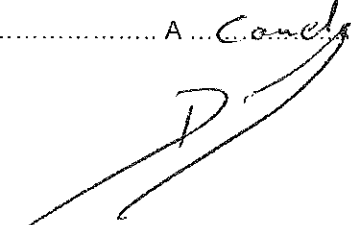
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	45	Les grands roseaux	4 500 m ²
Vasseny	ZB	13	Les Groins	3 610 m ²
Vasseny	ZB	21	Les Groins	2 830 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 10 940 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 24/03/15 A. Conclé s/ Riquelme



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-1-8°) du code de l'environnement

Nous soussignons :

Madame Françoise DOYEN, demeurant 50, rue Albert Camus - 02200 SOISSONS, nu-propriétaire
Madame Georgette THETIOT, demeurant 52, Grande Rue - 02220 VASSENY, usufruitière

Agissant solidairement

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	39	Les grands roseaux	4 740 m ²
Vasseny	ZA	50	Les grands roseaux	4 340 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : **9 080 m²**

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 7 Mai 2015 A Soissons.....

F. Doyen

Georgette Thétiot

[Signature]

ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

Monsieur **Jacques THETIOT** né le 04/03/1955 à Vasseny (02) demeurant 101, Avenue du Général LECLERC – 02800 LA FERRE, nu-proprétaire

Madame **Georgette CHARDON épouse de Monsieur Jean THETIOT** née le 24/03/1923 à Vasseny (02) demeurant 52, Grande Rue – 02220 VASSENY, usufruitière

Agissant solidairement

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	40	Les grands roseaux	7 470 m ²
Vasseny	ZA	41	Les grands roseaux	7 320 m ²
Vasseny	ZA	51	Les Marais	2 230 m ²
Vasseny	ZA	52	Les Marais	7 470 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : **24 490 m²**

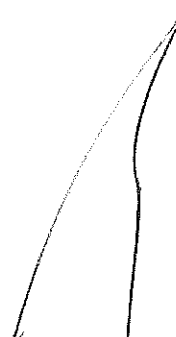
Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de forétage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le Vasseny A 21/04/2015







ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussignée :

Madame Louise LEVEQUE, demurant 3, rue de Braine à Vasseny (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	37	Le Pré de la Siège	1230 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 1230 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 1 mai 2015 à Vasseny



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Nous soussignons :

- **Monsieur Jean-Claude LEVEQUE** époux de Madame Médina BEATRIX, né le 29/04/1946 à Chauny (02), demeurant 26, rue Pavée – 02600 FAVEROLLES
- **Monsieur Gérard LEVEQUE**, né le 16/05/1954 à Bohain en Vermandois (02), demeurant 9, Allée des Roses – 02880 CROUY
- **Monsieur Alain LEVEQUE** époux de Madame CONSIGLIA SCHIAVONE, né le 05/02/1957 à Crouy (02), demeurant 26, rue de Septmonts – 02200 NOYANT ET ACONIN
- **Madame Françoise LEVEQUE** épouse de Monsieur Hervé LOUIS, née le 14/10/1947 à Chauny (02), demeurant 61, Boulevard de Monteve – 51420 WITRY LES REIMS
- **Monsieur Bernard LEVEQUE** époux de Marie FOLIO, né le 25/03/1952 à Reims (51) demeurant 11, rue de Ventelay – 51140 BOUVANCOURT

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

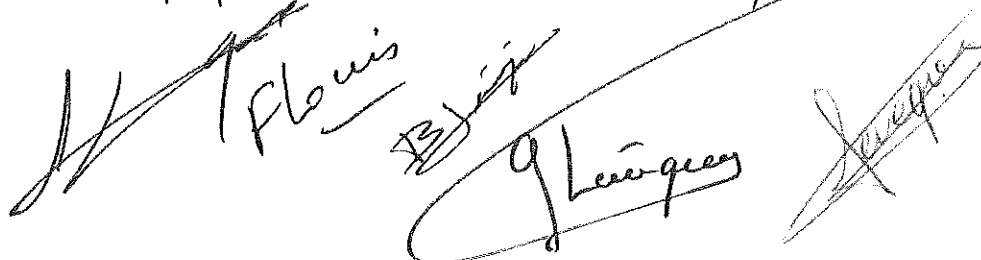
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	53	Les Marais	5010 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : **5010 m²**

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foréage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 3/11/2015 A Dury

The block contains several handwritten signatures in black ink. From left to right, they appear to be: a signature that is mostly illegible, 'Florent', 'Gérard', 'Alain', and 'Bernard'. There is also a signature on the far right that is partially cut off.

ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-1-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

Madame **Michèle MAURICE** demeurant 1, Avenue du Général de Gaulle – 02190 GUIGNICOURT,

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

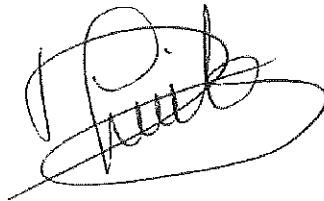
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	34	Le Pré de la siège	4920 m ²
Vasseny	ZA	43	Les grands roseaux	2640 m ²
Vasseny	ZA	54	Les Marais	18 360 m ²
Vasseny	ZB	2	Les Groins	10 080 m ²
Vasseny	ZB	9	Les Groins	740 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 36 740 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le ... 21/04/2015 A ... Guignicourt



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Nous soussignons :

- **Monsieur Bernard MEURISSE** époux de **Madame Anne-Marie BLOND**, demeurant 6, rue de Braine – 02220 VASSENY
- **Monsieur Frédéric MEURISSE** époux de **Madame Janine LOIZE**, demeurant 3, Chemin de Thiaux – 02220 VASSENY
- **Monsieur Gérald MEURISSE** époux de **Madame Manuela PEZET**, demeurant 2, rue Joliot Curie – 02200 BELLEU
- **Madame Myriam MEURISSE**, demeurant 508 Rue de Paix – 02200 BILLY SUR AISNE
- **Monsieur Raphaël MEURICE** veuf de **Madame Chantal MEURISSE**, demeurant demeurant 20, rue Charlemagne – 02220 VASSENY

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

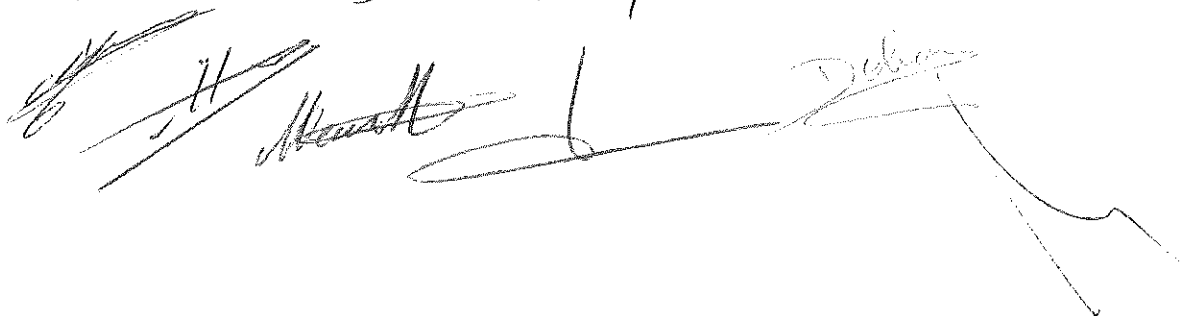
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	18	Les Prés des épinettes	19 160 m ²
Vasseny	ZB	1	Les Groins	9 400 m ²
Vasseny	ZB	27	Le dessus des Groins	15 920 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : **44 480 m²**

Attestent avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 5 Novembre 2019 à Vasseny



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

LA GRENOUILLERE, Société Civile Immobilière, au capital de 1 524,49 €, dont le siège social est à BRAINE (02220) 14, rue du Jeu de Paume, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Soissons sous le numéro 351 838 222, représenté par **Monsieur Jean-Claude MEUNIER** agissant en qualité de **Gérant** ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

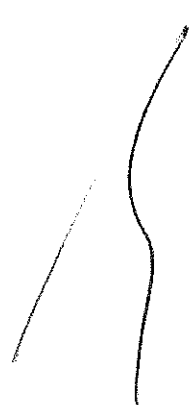
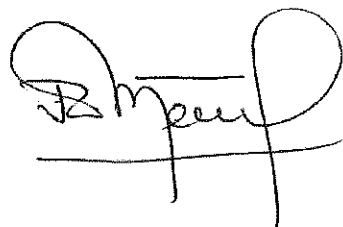
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	17	Le Pré de la siège	21 100 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 21 100 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le A



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

Monsieur Jacques PETEL, né le 11/12/1936 à Vasseny (02), demeurant 30, grande rue à Vasseny (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

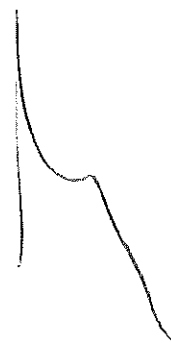
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	33	Le Pré de la Siège	630 m ²
Vasseny	ZA	35	Le Pré de la Siège	1200 m ²
Vasseny	ZA	56	Les Marais	3820 m ²
Vasseny	ZB	11	Les Groins	910 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 6560 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foréage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 5 Août 2015 A Vasseny



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussignée :

Madame Renée REGNARD, demeurant 7, rue Dabremont à Cuffies (02880).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	38	Le Pré de la Siège	3350 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 3350 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de forétage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le ... 5 ... 5 ... 2015 A ... CUFFIES



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussigné :

Monsieur **Martial TEINTURIER** né le 27/10/1955 à PARIS (75) demeurant 46, rue du 18 Juillet 02600 VILLERS COTTERETS

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance (m ²)
Vasseny	ZA	4	Les Terres du Moulin	2 330
Vasseny	ZA	15	Les Prés des Epinettes	5 820
Vasseny	ZA	21	Les Prés des Epinettes	4 840
Vasseny	ZA	32	Le Pré de la Siège	690
Vasseny	ZA	36	Le Pré de la Siège	760
Vasseny	ZA	42	Les Grands Roseaux	4 190
Vasseny	ZA	44	Les Grand Roseaux	2 860
Vasseny	ZA	58	Les Marais	4 800
Vasseny	ZB	3	Les Groins	8 020
Vasseny	ZB	4	Les Groins	3 340
Vasseny	ZB	10	Les Groins	2 900
Vasseny	ZB	12	Les Groins	3 350
Vasseny	ZB	115	Les Groins	1 840

Soit une contenance cadastrale totale de : **45 740 m²**

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 11/04/15 A Vasseny

ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-1-8°) du code de l'environnement

Je soussignée :

Madame Christiane VAN ASSEL, demurant Ferme Demi Lune rue, 7, route de Reims à Ciry Salsogne (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

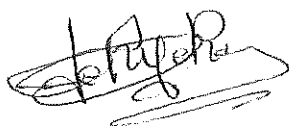
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	2	Rue de Quincampoix/ Les Terres du Moulin	2 000 pp
Vasseny	ZA	153	Les Terres du Moulin	70 390
Vasseny	ZA	22	Les Terres des Epinettes	7 040
Vasseny	ZA	23	Les Terres des Epinettes	6 330

Soit une contenance cadastrale totale de : 85 760 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 15 Décembre 2015 A Ciry Salsogne



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-1-8°) du code de l'environnement

Je soussignée :

Madame Christiane VAN ASSEL, demurant Ferme Demi Lune rue, 7, route de Reims à Ciry Salsogne (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

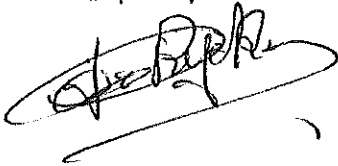
Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	151	Les terres du moulin	2510 m ²
Vasseny	ZA	152	Les terres du moulin	46080 m ²
Vasseny	ZA	3	Les terres du moulin	850 m ²
Vasseny	ZA	16	Les Prés des Epinettes	19 680 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 69 120 m²

Attestent avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le ...15/12/2015..... A Vasseny.....



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Je soussignée :

Madame Gisèle ALLART demeurant 8, rue Saint Quentin - 02200 SOISSONS

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	19	Le Pré des Epinettes	4 150 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 4 150 m²

Atteste avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue ce jour entre les parties le 16 mai 2012.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le ... *M. août 2016* A ... *Soissons*



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Nous soussignons :

- Monsieur André DEMARET demeurant 7, rue de Braine - 02220 VASSENY
- Madame Nathalie OMETYNCK demeurant 5, La Garenne - 02220 COUVRELLES
- Madame Patricia DEMARET demeurant 18, Charlemagne - 02220 VASSENY

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	49	Les Grands roseaux	8 880 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 8 880 m²

Attestent avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue entre les parties le 11 juin 2012.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 5 Aout 2016 A Vasseny



ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Nous soussignons :

- Monsieur Michel DROUX demeurant 44, Grande Rue - 02220 VASSENY
- Madame Germaine FRANCELLE demeurant 43, Grande Rue - 02220 VASSENY
- Madame Marcelle DROUX demeurant 45, Grande Rue - 02220 VASSENY

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	46	Les Grands roseaux	1 560 m ²
Vasseny	ZA	47	Les Grands roseaux	3 840 m ²
Vasseny	ZA	55	Les Marais	3 530 m ²
Vasseny	ZB	8	Les Groins	1 640 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 10 570 m²

Attestent avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue entre les parties le 16 mai 2012.

Fait et établi pour servir ce que de droit

Le 5 Aout 2016 A Vasseny

Michel Droux
Germaine Franclle Droux

ATTESTATION

En application de l'article R 512-6-I-8°) du code de l'environnement

Nous soussignons :

Madame Christiane LASSEAUX demeurant 14, rue Saint Jean Baptiste - 51170 TRAMERY

Monsieur Joël LEVEQUE demeurant 3, rue des Meuniers - 51 530 BRUGNY VAUDANCOURT

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	57	Les Marais	6 100 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 6 100 m²

Attestent avoir consenti, à la société GSM, SAS au capital social de 18.675.840 €, dont le siège social est à GUERVILLE (Yvelines), Les Technodes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 572 165 652, le droit de les exploiter et de les utiliser, et ce en vertu et selon les conditions fixées par la promesse de convention de foretage conclue entre les parties le 18 juin 2012.

Fait et établi pour servir ce que de droit.

Le *14/08/2016* A *Tramery*

*signé ce jour pour mon frère Leveque Joël et
mère même Lassaux Christiane*



Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussigné :

Commune de VASSENY, sise 40, Grande Rue - 02220 VASSENY, représentée par son Maire, Monsieur BARBE, dûment habilité aux fins des présentes.

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance (m ²)
Vasseny	ZA	59	Le Marais communal	26 980
Vasseny	ZA	60	Le Marais communal	56 600

Soit une contenance cadastrale totale de : 83 580 m²

Ainsi que les chemins ruraux suivants :

- le chemin rural dit « des grands marais » ;
- le chemin rural dit « des groins » ;
- le chemin rural dit « du pré de la siède » ;
- le chemin rural dit « des chaussys » ;

Inclus dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont la commune de VASSENY est propriétaire :

- en état boisé ;
- en mégaphorbiaie piquetée d'arbustes ;
- en milieu semi-ouvert ;
- en haie ;
- en *chemins ruraux*

et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont la commune de VASSENY est propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

Fait à VASSENY, le 2 Août 2016

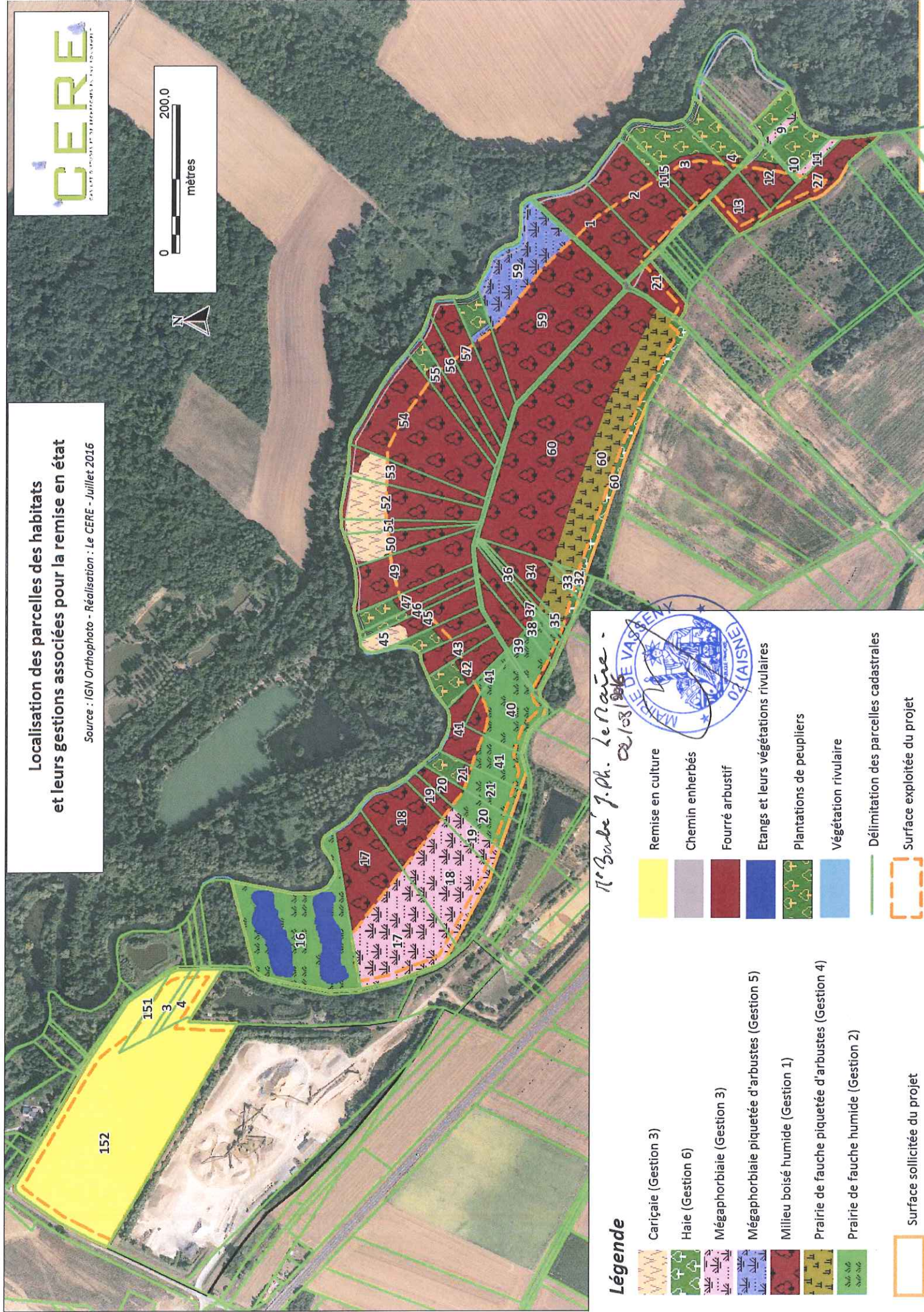
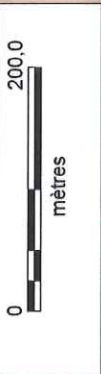
Signature

M. Barbé J. Philippe
Le Maire



Localisation des parcelles associées pour la remise en état et leurs gestions pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



M. Babe J. Ph. Le Naine - 02/03/2016

Légende

- Carigaie (Gestion 3)
- Haie (Gestion 6)
- Mégaphorbiaie (Gestion 3)
- Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)
- Milieu boisé humide (Gestion 1)
- Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)
- Prairie de fauche humide (Gestion 2)
- Surface sollicitée du projet

- Remise en culture
- Chemin enherbés
- Fourré arbustif
- Etangs et leurs végétations rivulaires
- Plantations de peupliers
- Végétation rivulaire
- Délimitation des parcelles cadastrales
- Surface exploitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Nous soussignons :

- **Monsieur André DEMARET** demeurant 7, rue de Braine - 02220 VASSENY
- **Madame Nathalie OMETYNCK** demeurant 5, La Garenne - 02220 COUVRELLES
- **Madame Patricia DEMARET** demeurant 18, Charlemagne - 02220 VASSENY

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	49	Les Grands roseaux	8 880 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 8 880 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Attestent avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont nous sommes propriétaires :

- en état boisé ;

et émettons un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant la parcelle dont nous sommes propriétaires.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

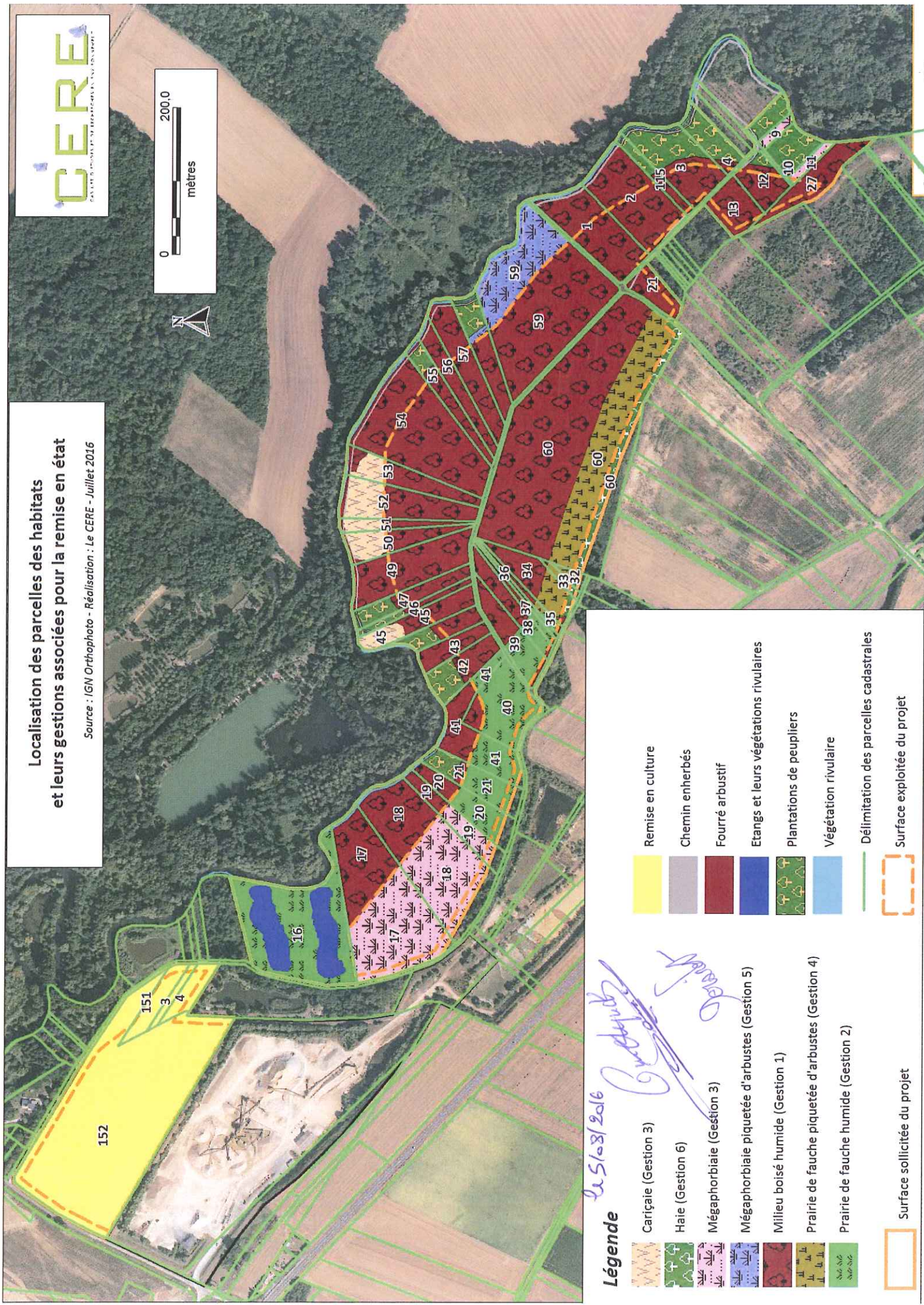
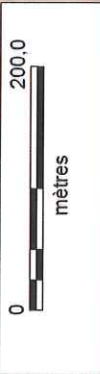
Annexe : Plan de remise en état

Fait à VASSENY, le 5 Août 2016.....











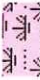





Signature

Localisation des parcelles associées pour la remise en état et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



Légende

-  Remise en culture
 -  Chemin enherbés
 -  Fourré arbustif
 -  Etangs et leurs végétations rivulaires
 -  Plantations de peupliers
 -  Végétation rivulaire
 -  Délimitation des parcelles cadastrales
 -  Surface exploitée du projet
-
-  Caricaie (Gestion 3)
 -  Haie (Gestion 6)
 -  Mégaphorbiaie (Gestion 3)
 -  Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)
 -  Milieu boisé humide (Gestion 1)
 -  Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)
 -  Prairie de fauche humide (Gestion 2)
 -  Surface sollicitée du projet

Le 5/08/2016
[Signature]
[Signature]

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Nous soussignons :

Madame Françoise DOYEN demeurant 50, rue Albert Camus – 02200 SOISSONS, nu-proprétaire ;

Madame Georgette THETIOT demeurant 52, Grande Rue – 02220 VASSENY, usufruitière ;

Agissant solidairement.

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	39	Les grands roseaux	4 740 m ²
Vasseny	ZA	50	Les grands roseaux	4 340 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 9 080 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Attestent avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont nous sommes propriétaires :

- en état boisé ;
- en prairie de fauche humide ;
- en cariçaie ;


et émettons un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont nous sommes propriétaires.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

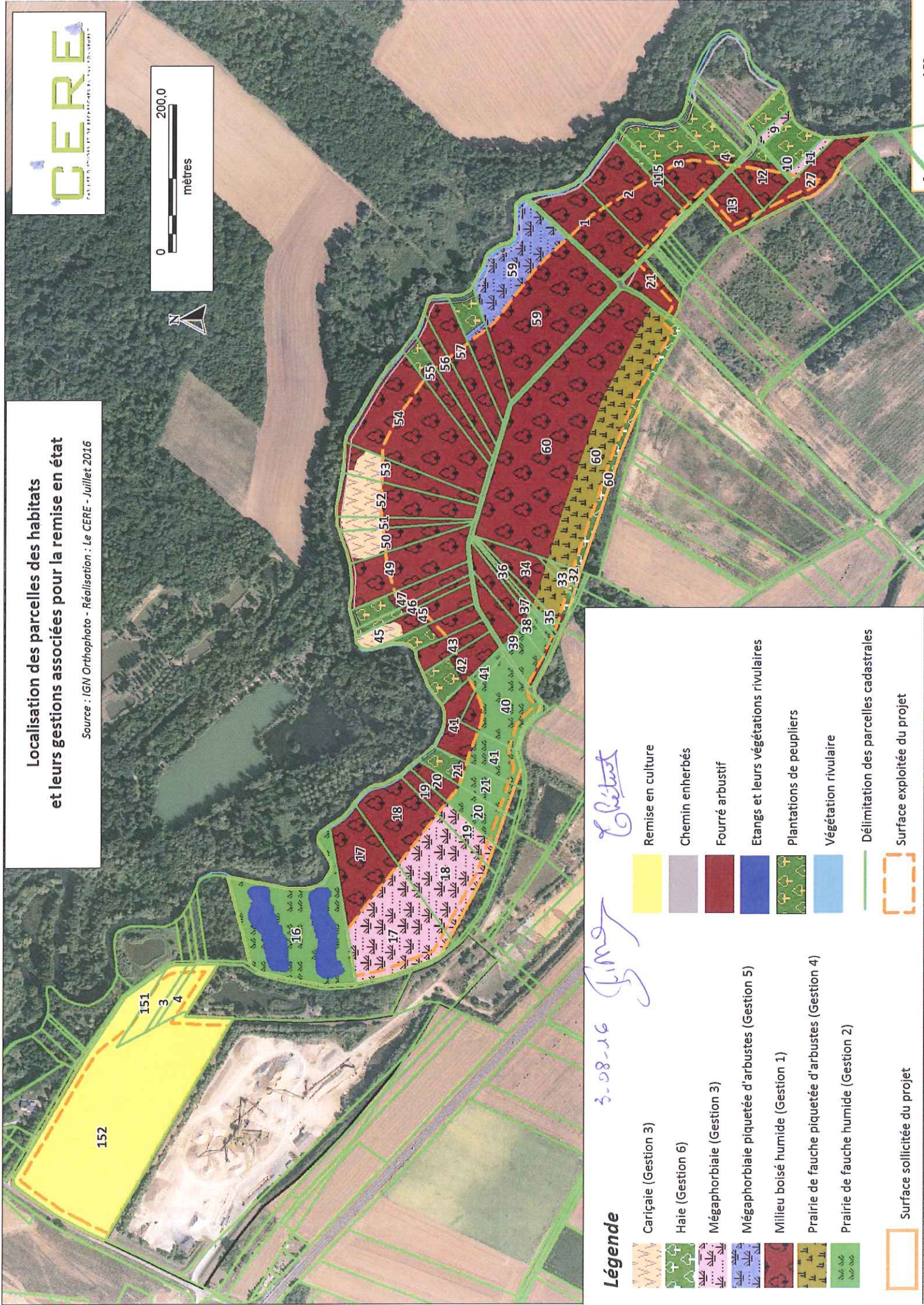
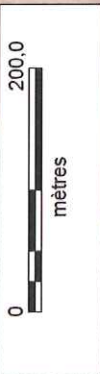
Fait à VASSENY, le 3-08-2016.....

Signature



Localisation des parcelles associées pour la remise en état et leurs gestions pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



Légende

	Remise en culture		Chemin enherbés
	Chemin enherbés		Fourré arbustif
	Fourré arbustif		Etangs et leurs végétations rivulaires
	Etangs et leurs végétations rivulaires		Plantations de peupliers
	Plantations de peupliers		Végétation rivulaire
	Végétation rivulaire		Délimitation des parcelles cadastrales
	Délimitation des parcelles cadastrales		Surface exploitée du projet

Château
3-08-16 *Jimy*

- Caricaie (Gestion 3)
- Haie (Gestion 6)
- Mégaphorbiaie (Gestion 3)
- Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)
- Milieu boisé humide (Gestion 1)
- Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)
- Prairie de fauche humide (Gestion 2)

Surface sollicitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Nous soussignons :

- **Monsieur Michel DROUX** demeurant 44, Grande Rue - 02220 VASSENY
- **Madame Germaine FRANCELLE** demeurant 43, Grande Rue - 02220 VASSENY
- **Madame Marcelle DROUX** demeurant 45, Grande Rue - 02220 VASSENY

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	46	Les Grands roseaux	1 560 m ²
Vasseny	ZA	47	Les Grands roseaux	3 840 m ²
Vasseny	ZA	55	Les Marais	3 530 m ²
Vasseny	ZB	8	Les Groins	1 640 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 10 570 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Attestent avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont nous sommes propriétaires :

- en état boisé ;
- en plantation de peupliers ;

et émettons un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont nous sommes propriétaires.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

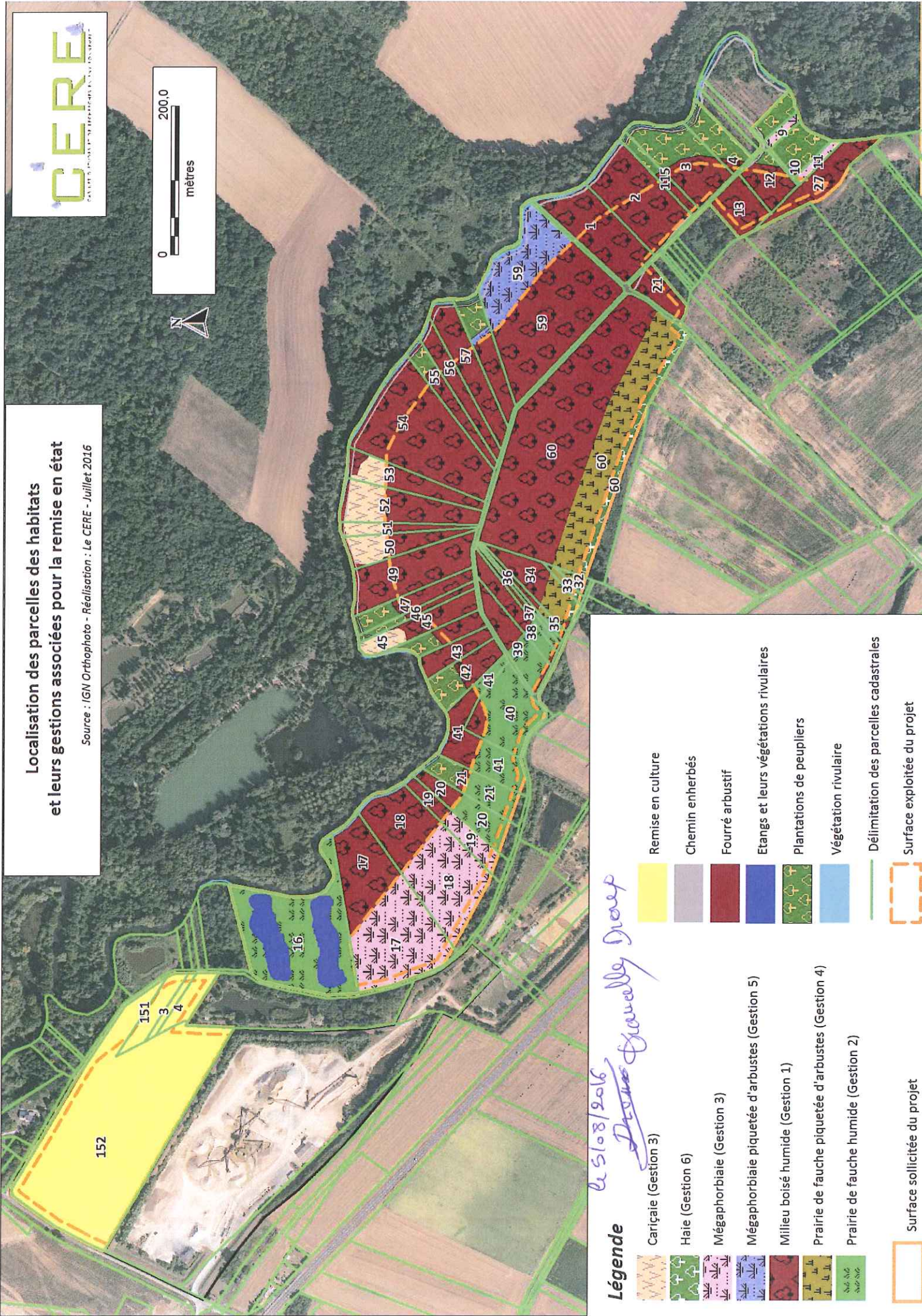
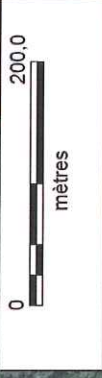
Fait à VASSENY, le 5 Août 2016.....

Signature



Localisation des parcelles associées pour la remise en état et leurs gestions pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



le 5/08/2016
Dr Jean-François Drouot

Légende

	Remise en culture		Plantations de peupliers
	Chemin enherbés		Végétation rivulaire
	Fourré arbustif		Délimitation des parcelles cadastrales
	Etangs et leurs végétations rivulaires		Surface exploitée du projet
	Caricaie (Gestion 3)		Surface sollicitée du projet
	Haie (Gestion 6)		
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)		
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)		
	Milieu boisé humide (Gestion 1)		
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)		
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)		

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussigné :

Monsieur Michel DUCHANGE demeurant 372, rue Principale - 60640 BLERANCOURT.

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	20	Le Pré des Epinettes	5 040 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 5 040 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en état boisé ;
- en prairie de fauche humide ;

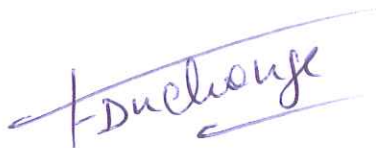
et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant la parcelle dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

Fait à CONDE SUR AISNE, le 18 Août 2016

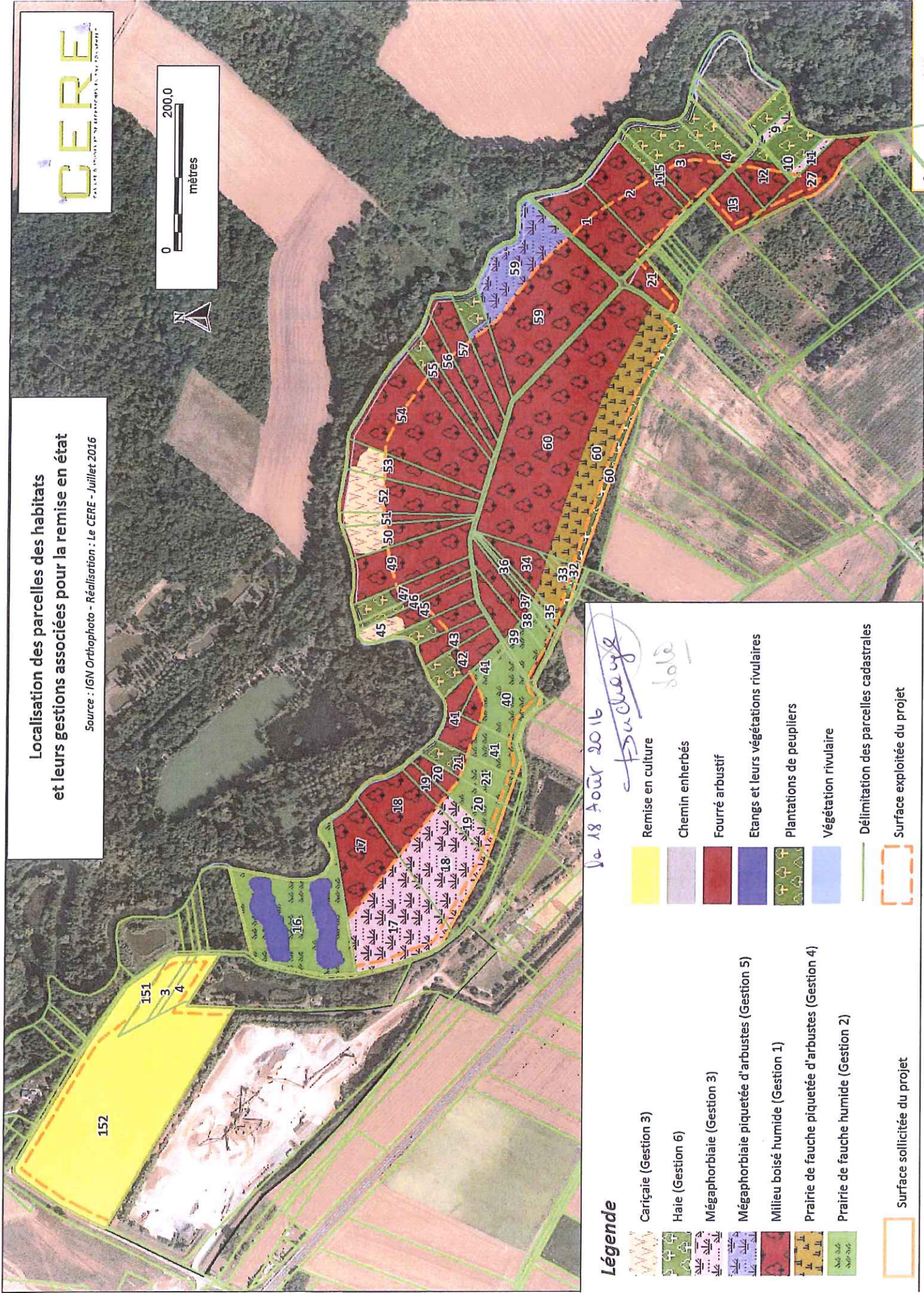
Signature



Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016

CERE
CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN ÉCOLOGIE ET EN GÉOÉCOLOGIE



le 18 Août 2016
Fuchay

Légende	
	Remise en culture
	Chemin enherbés
	Fourré arbustif
	Etangs et leurs végétations rivulaires
	Plantations de peupliers
	Végétation rivulaire
	Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface exploitée du projet
	Carigaie (Gestion 3)
	Haie (Gestion 6)
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)
	Milieu boisé humide (Gestion 1)
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)
	Surface sollicitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussigné :

Monsieur Christian DURAND demeurant 1, Impasse du Monument - 02370 CONDE SUR AISNE.

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	45	Les grands roseaux	4 500 m ²
Vasseny	ZB	13	Les Groins	3 610 m ²
Vasseny	ZB	21	Les Groins	2 830 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 10 940 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en état boisé ;
- en cariçaie ;

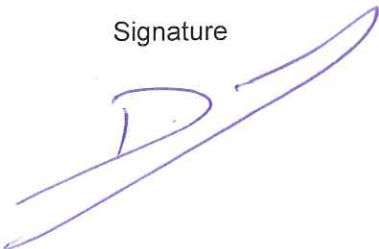
et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont je suis propriétaire.

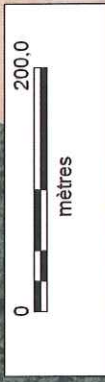
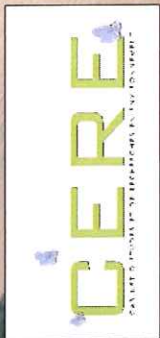
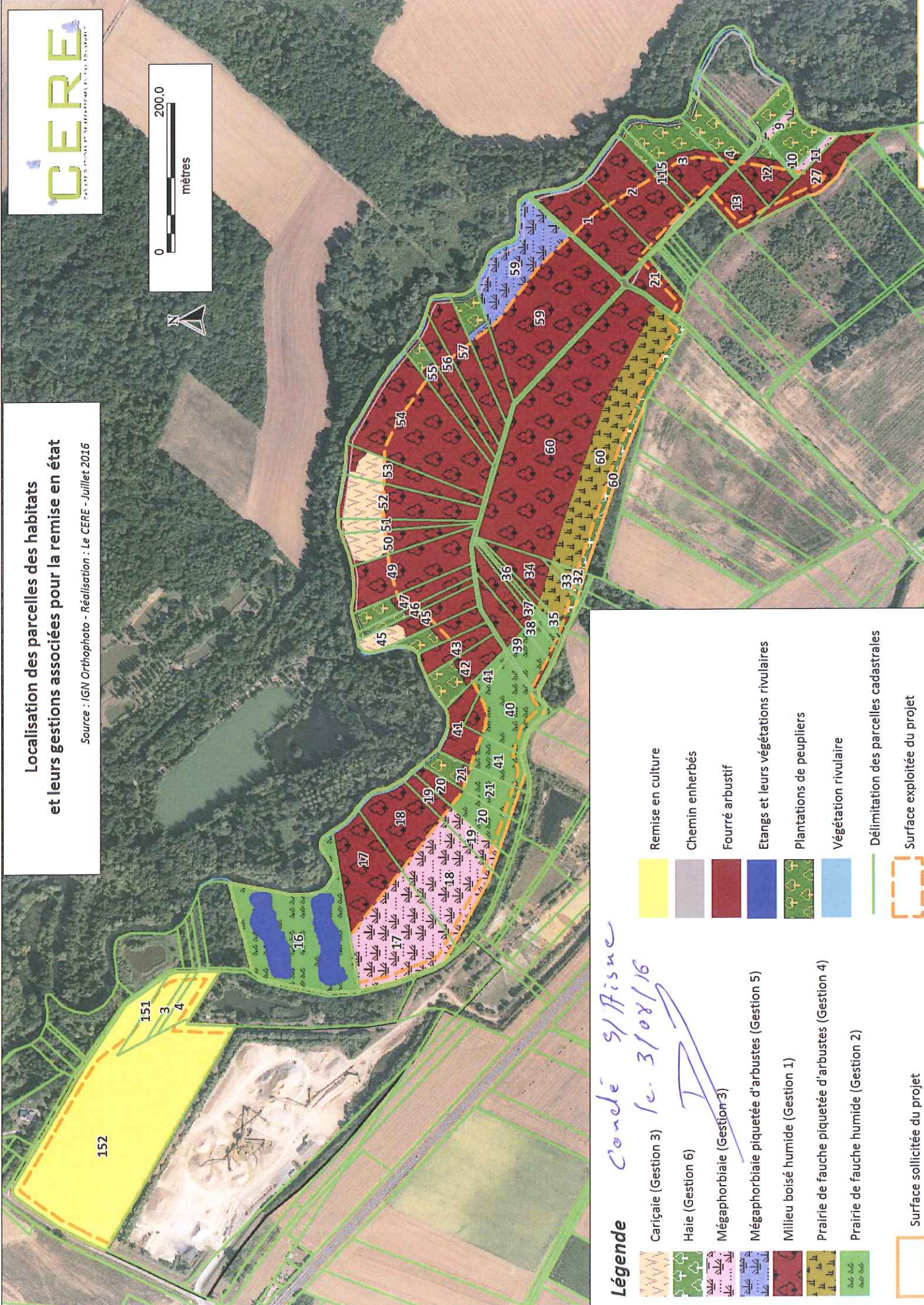
Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

Fait à CONDE SUR AISNE, le ... 31.08.16

Signature





Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état
 Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016

Légende
Condé s/ Aisne
le 31/08/16

	Remise en culture
	Chemin enherbés
	Fourré arbusatif
	Etangs et leurs végétations rivulaires
	Plantations de peupliers
	Végétation rivulaire
	Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface exploitée du projet
	Cariçaie (Gestion 3)
	Haie (Gestion 6)
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbuscules (Gestion 5)
	Milieu boisé humide (Gestion 1)
	Prairie de fauche piquetée d'arbuscules (Gestion 4)
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)
	Surface sollicitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Nous soussignons :

Madame Christiane LASSEAVX demeurant 14, rue Saint Jean Baptiste - 51170 TRAMERY

Monsieur Joël LEVEQUE demeurant 3, rue des Meuniers - 51 530 BRUGNY VAUDANCOURT

Agissant solidairement.

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	57	Les Marais	6 100 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 6 100 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Attestent avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont nous sommes propriétaires :

- en état boisé ;

et émettons un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant la parcelle dont nous sommes propriétaires.

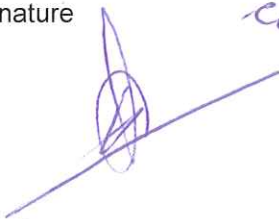
Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

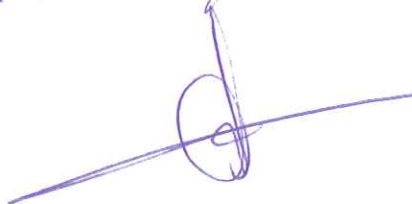
Fait à TRAMERY, le

3.10.2016

Signature

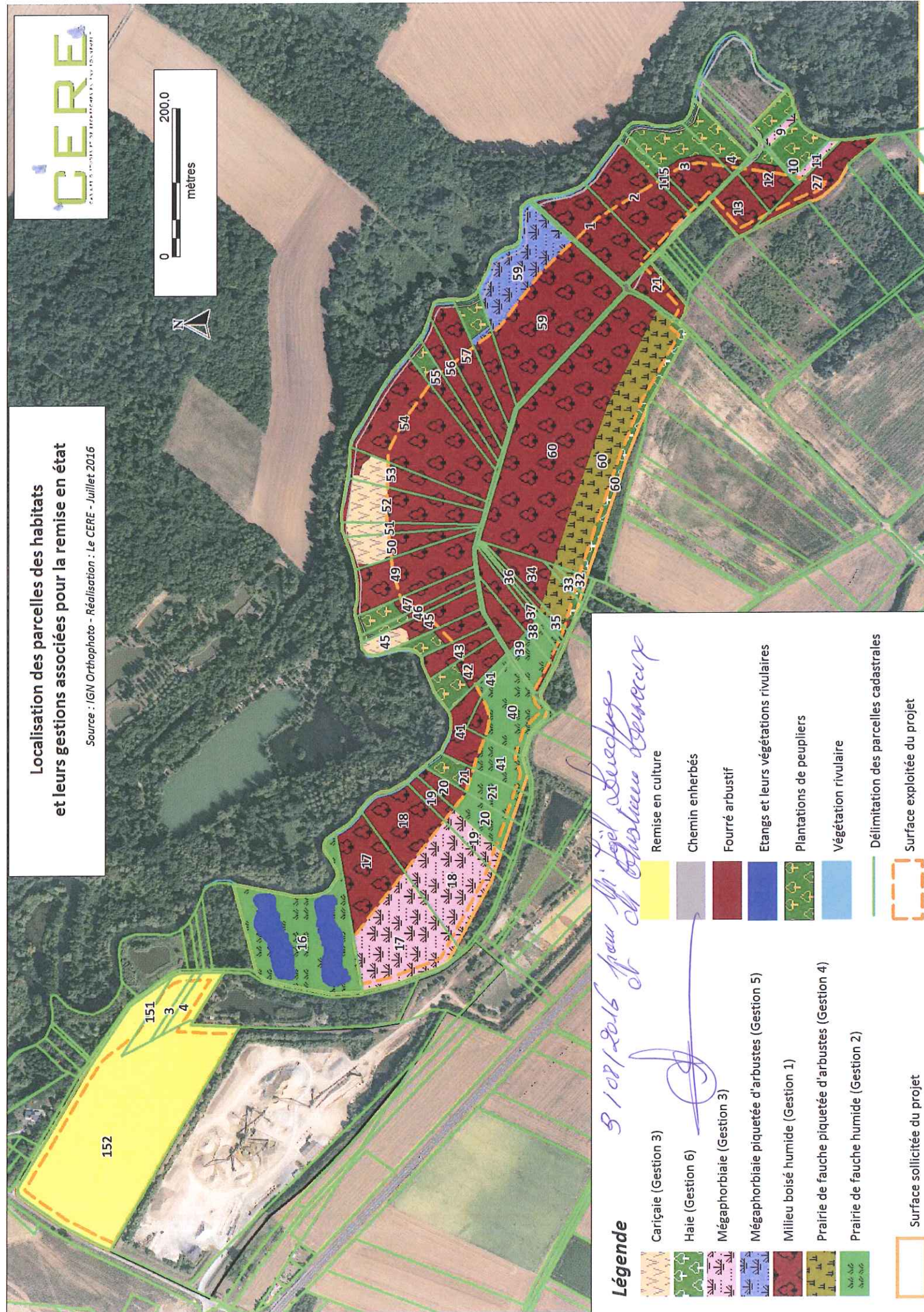
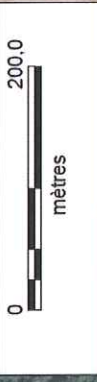


conjointement avec M. Joël Leveque



Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



*5/07/2016 pour M. Joël Serres
et M. Christian Desvignes*

Légende

	Caricaie (Gestion 3)		Remise en culture
	Haie (Gestion 6)		Chemin enherbé
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)		Fourré arbustif
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)		Etangs et leurs végétations rivulaires
	Milieu boisé humide (Gestion 1)		Plantations de peupliers
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)		Végétation rivulaire
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)		Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface sollicitée du projet		Surface exploitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussignée :

Madame Louise LEVEQUE demeurant 3, rue de Braine à VASSENY (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	37	Le Pré de la siège	1 230 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 1 230 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en état boisé ;
- en prairie de fauche humide ;

et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant la parcelle dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

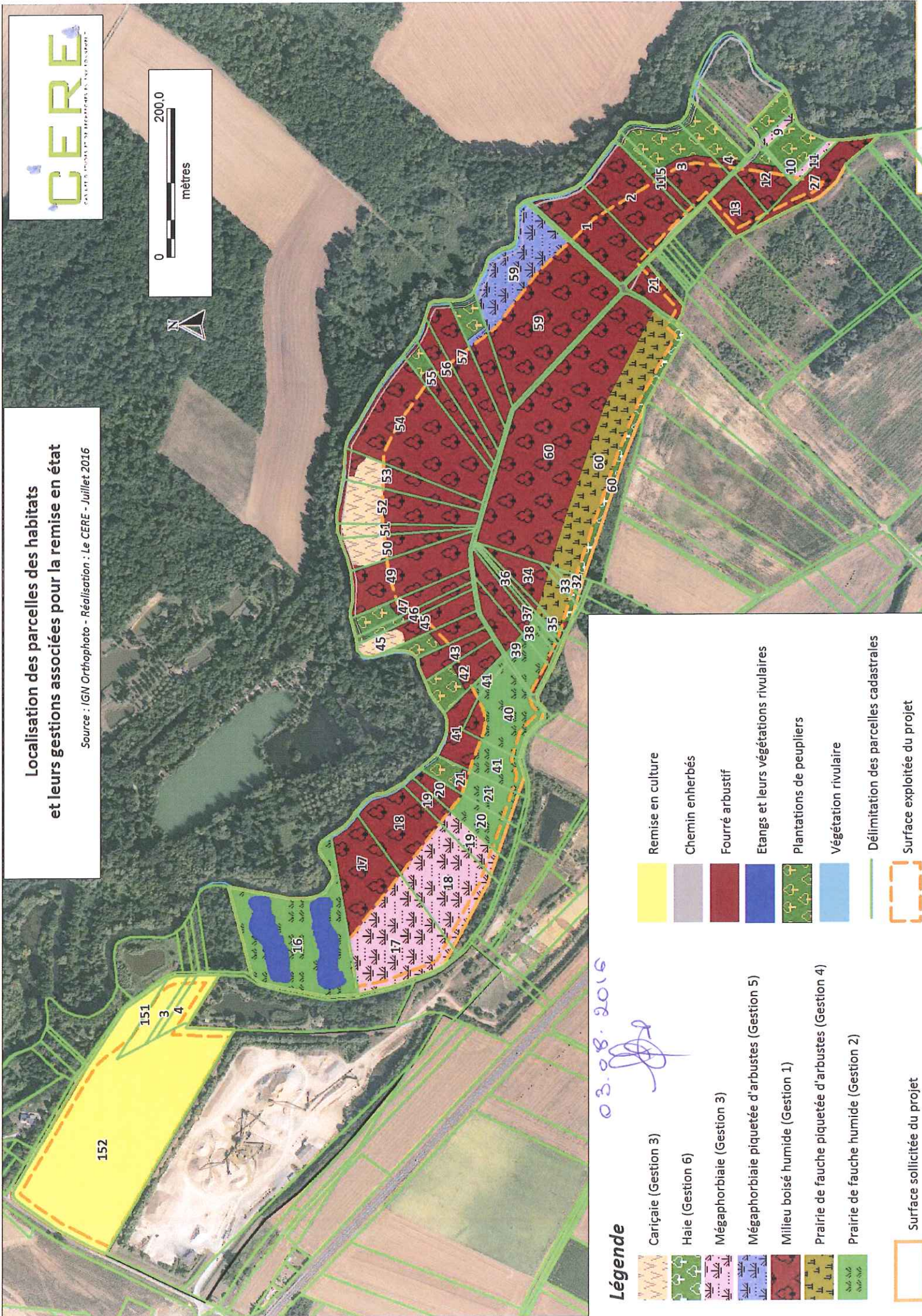
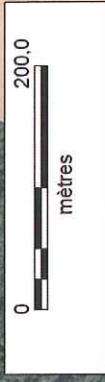
Fait à VASSENY, le 03.08.2015

Signature



Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



03.08.2016
[Signature]

Légende

	Remise en culture		Millieu boisé humide (Gestion 1)
	Chemin enherbés		Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)
	Fourré arbustif		Prairie de fauche humide (Gestion 2)
	Etangs et leurs végétations rivulaires		Plantations de peupliers
	Plantations de peupliers		Végétation rivulaire
	Végétation rivulaire		Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface exploitée du projet		Surface sollicitée du projet

- Caricaie (Gestion 3)
- Haie (Gestion 6)
- Mégaphorbiaie (Gestion 3)
- Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)
- Milieu boisé humide (Gestion 1)
- Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)
- Prairie de fauche humide (Gestion 2)

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Nous soussignons :

- **Monsieur Jean-Claude LEVEQUE** demeurant 26, rue Pavée – 02600 FAVEROLLES
- **Monsieur Gérard LEVEQUE**, demeurant 9, Allée des Roses – 02880 CROUY
- **Monsieur Alain LEVEQUE**, demeurant 26, rue de Septmonts – 02200 NOYANT ET ACONIN
- **Madame Françoise LEVEQUE** demeurant 61, Boulevard de Monteve – 51420 WITRY LES REIMS
- **Monsieur Bernard LEVEQUE** demeurant 11, rue de Ventelay – 51140 BOUVANCOURT

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	53	Les Marais	5 310 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 5 310 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Attestent avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont nous sommes propriétaires :

- en état boisé ;
- en cariçaie ;

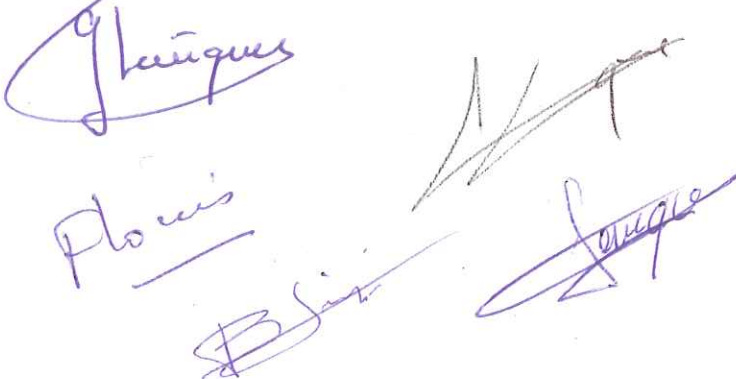
et émettons un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont nous sommes propriétaires.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

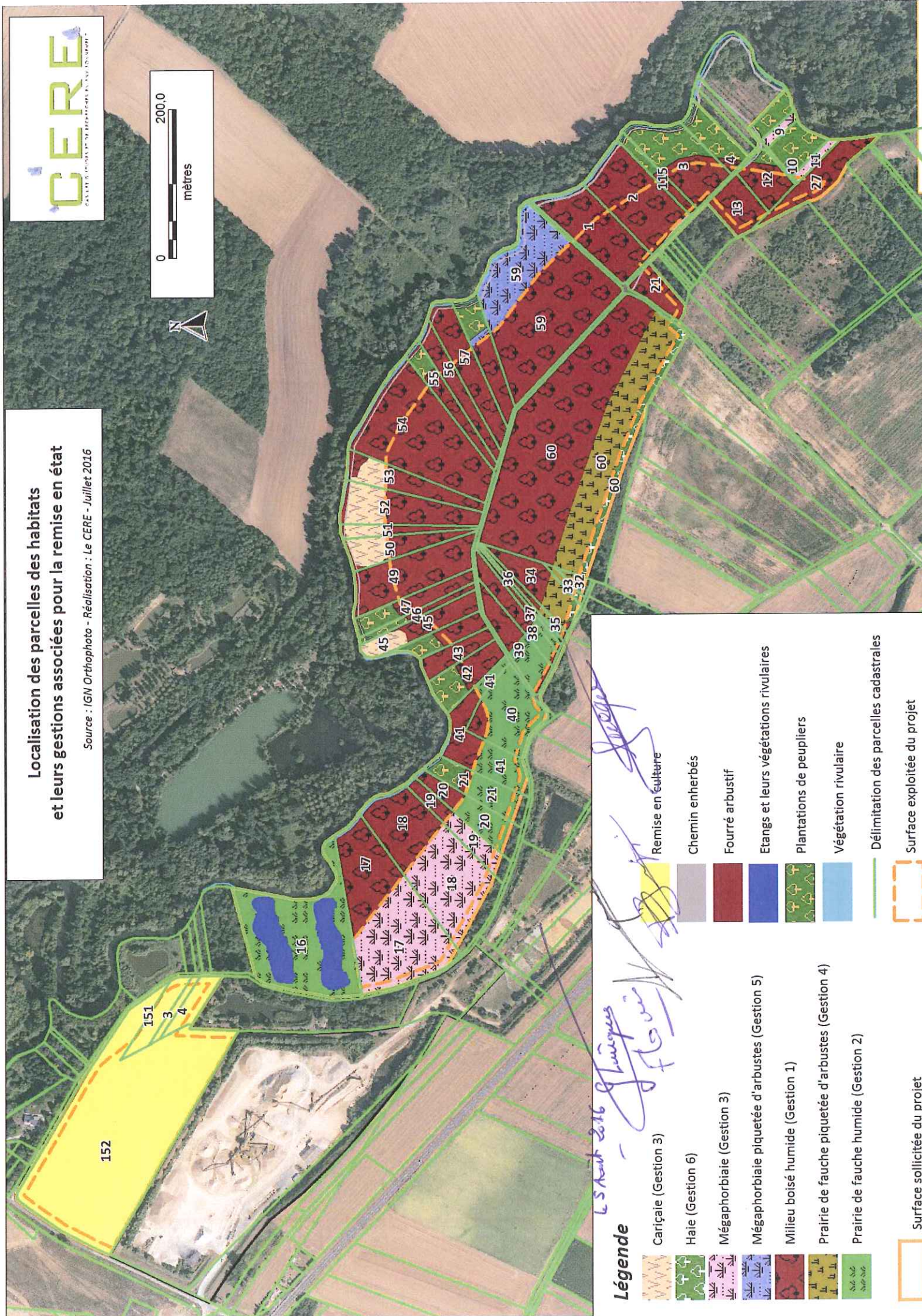
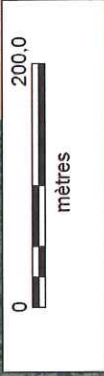
Fait à VASSENY, le 05 Août 2016.....

Signature



Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGM Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



Légende

	Caricaie (Gestion 3)		Remise en culture
	Haie (Gestion 6)		Chemin enherbés
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)		Fourré arbustif
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)		Etangs et leurs végétations rivulaires
	Milieu boisé humide (Gestion 1)		Plantations de peupliers
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)		Végétation rivulaire
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)		Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface sollicitée du projet		Surface exploitée du projet

*LS Août 2016 J. Luyckx
F. Luyckx*

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussignée :

Madame Michèle MAURICE demeurant 1, Avenue du Général de Gaulle à GUIGNICOURT (02190).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	34	Le Pré de la siège	4920 m ²
Vasseny	ZA	43	Les grands roseaux	2640 m ²
Vasseny	ZA	54	Les Marais	18 360 m ²
Vasseny	ZB	2	Les Groins	10 080 m ²
Vasseny	ZB	9	Les Groins	740 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 36 740 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en état boisé ;
- en milieu semi-ouvert ;
- en mégaphorbiaie ;
- en haie ;

et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

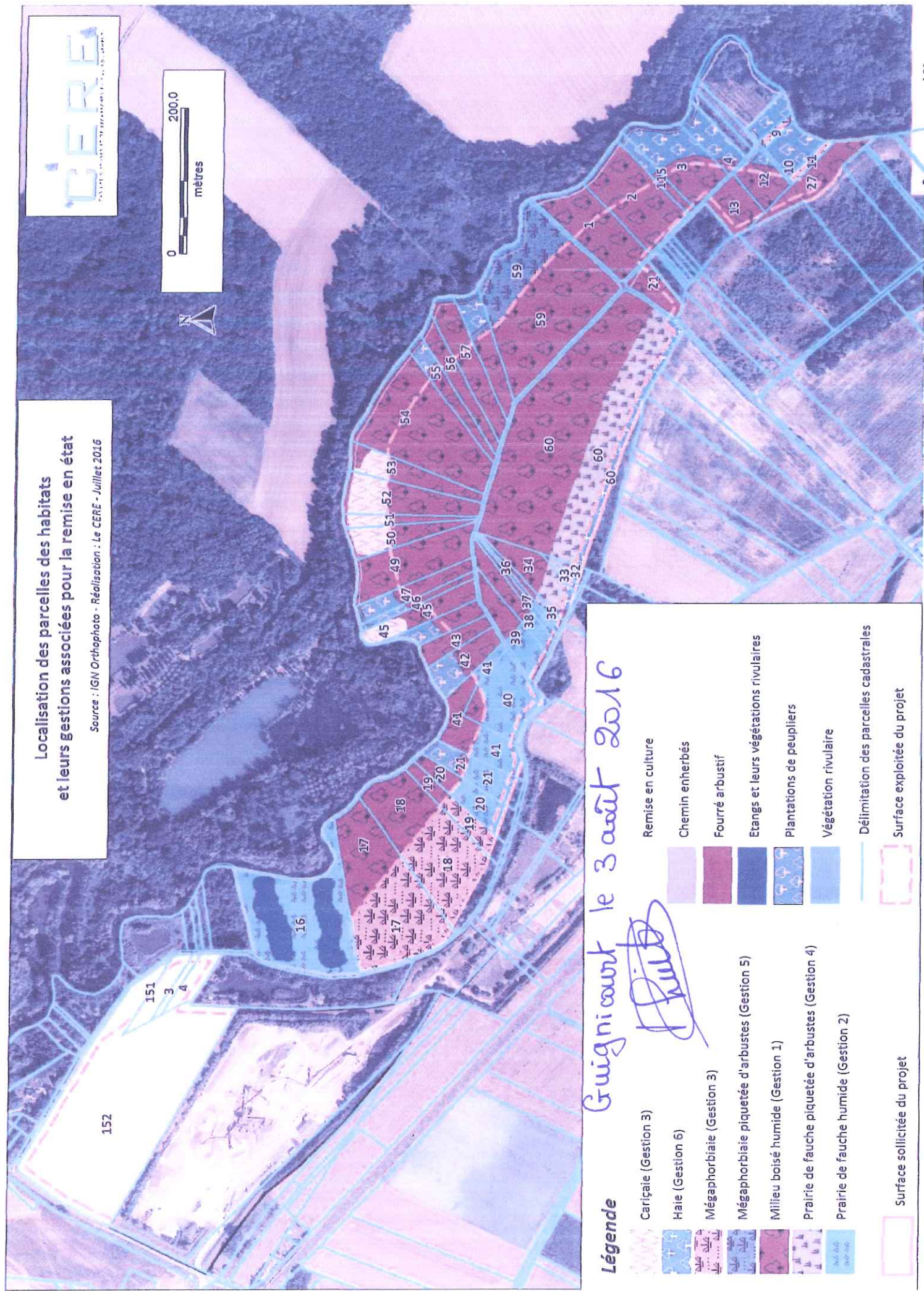
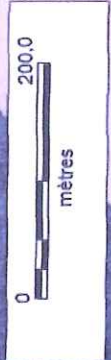
Fait à GUIGNICOURT, le ...

3 août 2016

Signature



**Localisation des parcelles des habitats
 et leurs gestions associées pour la remise en état**
 Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERÉ - Juillet 2016



Guignicourt le 3 août 2016

Hubert

Légende

	Carrière (Gestion 3)		Remise en culture
	Haie (Gestion 6)		Chemin enherbés
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)		Fourré arbustif
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)		Etangs et leurs végétations rivulaires
	Milieu boisé humide (Gestion 1)		Plantations de peupliers
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)		Végétation rivulaire
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)		Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface sollicitée du projet		Surface exploitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Nous soussignons :

- **Monsieur Bernard MEURISSE**, demeurant 6, rue de Braine – 02220 VASSENY
- **Monsieur Frédéric MEURISSE**, demeurant 3, Chemin de Thiaux – 02220 VASSENY
- **Monsieur Gérald MEURISSE**, demeurant 2, rue Joliot Curie – 02200 BELLEU
- **Madame Myriam MEURISSE**, demeurant 508 Rue de Paix – 02200 BILLY SUR AISNE
- **Monsieur Raphaël MEURICE**, demeurant 20, rue Charlemagne – 02220 VASSENY

AGISSANT SOLIDAIREMENT

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	18	Les Prés des épinettes	19 160 m ²
Vasseny	ZB	1	Les Groins	9 400 m ²
Vasseny	ZB	27	Le dessus des Groins	15 920 m ² pour partie

Soit une contenance cadastrale totale de : 44 480 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Attestent avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont nous sommes propriétaires :

- en état boisé ;
- en mégaphorbiaie ;

et émettons un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont nous sommes propriétaires.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

Fait à VASSENY, le 5 Août 2016.

Signature



Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussigné :

Monsieur Jacques PETEL demeurant 30, Grande Rue à VASSENY (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	33	Le Pré de la Siège	630 m ²
Vasseny	ZA	35	Le Pré de la Siège	1200 m ²
Vasseny	ZA	56	Les Marais	3820 m ²
Vasseny	ZB	11	Les Groins	910 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 6 560 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en état boisé ;
- en milieu semi-ouvert ;
- en mégaphorbiaie ;
- en haie ;

et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

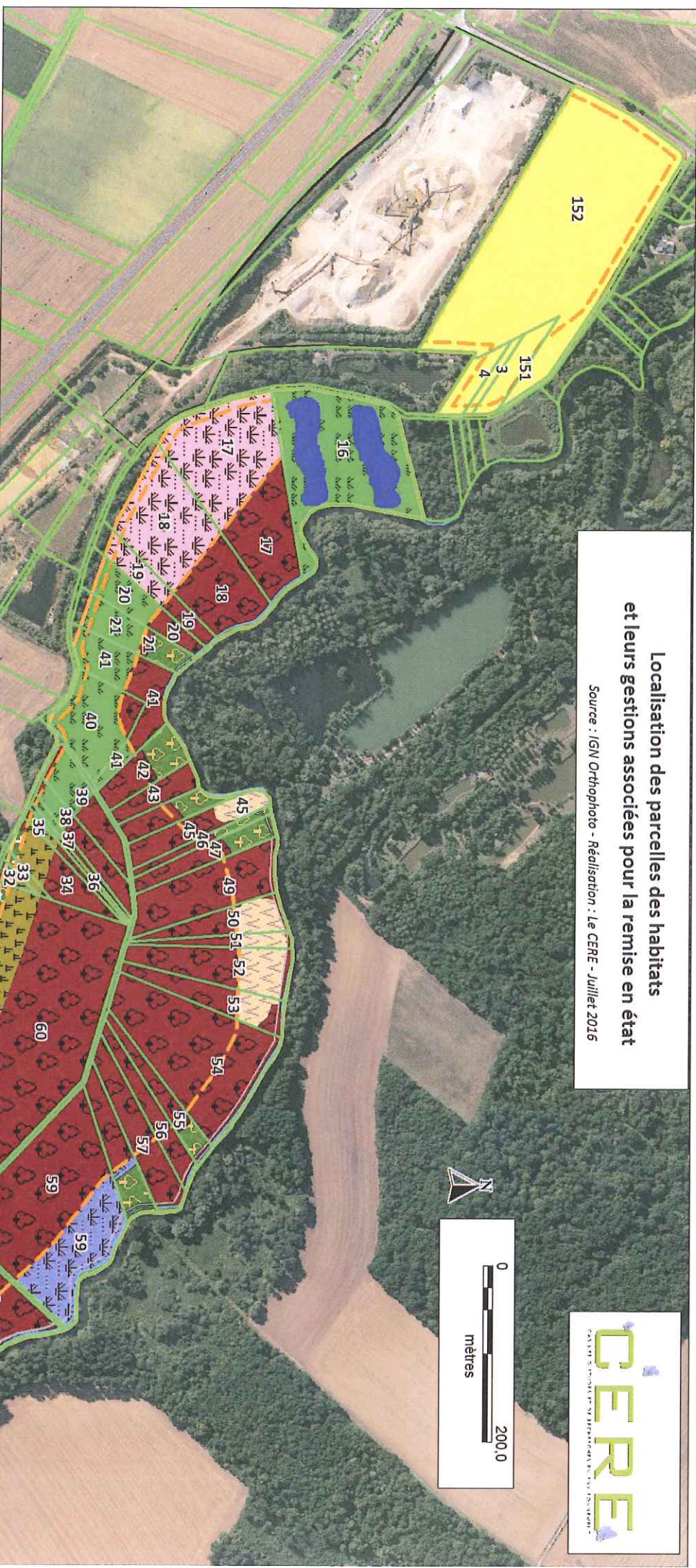
Fait à Vasseny, le 5 août 2016

Signature



Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



Légende *5 août 2016*

- | | | | |
|--|---|--|--|
| | Caricaie (Gestion 3) | | Remise en culture |
| | Haie (Gestion 6) | | Chemin enherbés |
| | Mégaphorbiaie (Gestion 3) | | Fourré arbustif |
| | Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5) | | Etangs et leurs végétations rivulaires |
| | Millieu boisé humide (Gestion 1) | | Plantations de peupliers |
| | Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4) | | Végétation rivulaire |
| | Prairie de fauche humide (Gestion 2) | | Délimitation des parcelles cadastrales |
| | Surface sollicitée du projet | | Surface exploitée du projet |

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussignée :

Madame Renée REGNARD demeurant 7, rue Dabremont à CUFFIES (02880)

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	38	Le Pré de la Siège	3350 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 3 350 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en prairie de fauche humide ;
- en état boisé ;

et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant la parcelle dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

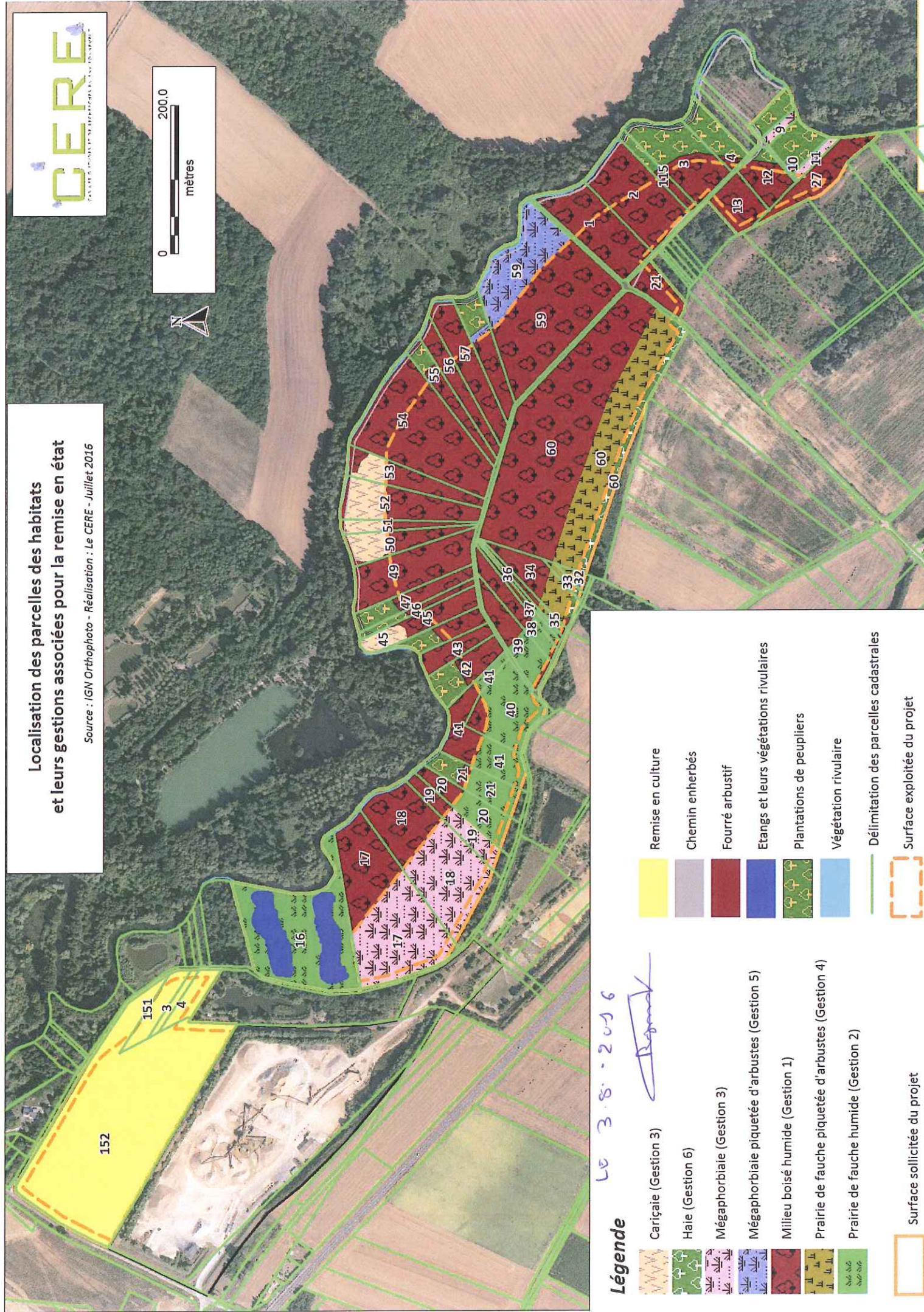
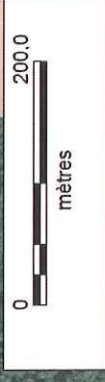
Fait à CUFFIES, le 3.8.2016

Signature



Localisation des parcelles associées pour la remise en état et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



Le 3.8.2016

Signature

Légende

	Caricaie (Gestion 3)		Remise en culture
	Haie (Gestion 6)		Chemin enherbé
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)		Fourré arbustif
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)		Etangs et leurs végétations rivulaires
	Milieu boisé humide (Gestion 1)		Plantations de peupliers
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)		Végétation rivulaire
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)		Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface sollicitée du projet		Surface exploitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussigné :

SCI LA GRENOUILLERE, représentée par **Monsieur Jean-Claude MEUNIER**, gérant, ayant son siège social sis 14, rue du Jeu de Paume à BRAINE (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	17	Les Prés des Epinettes	21 100 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 21 100 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en état boisé ;
- en mégaphorbiaie ;

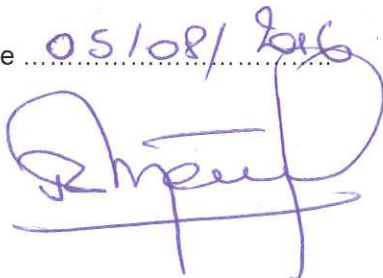
et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

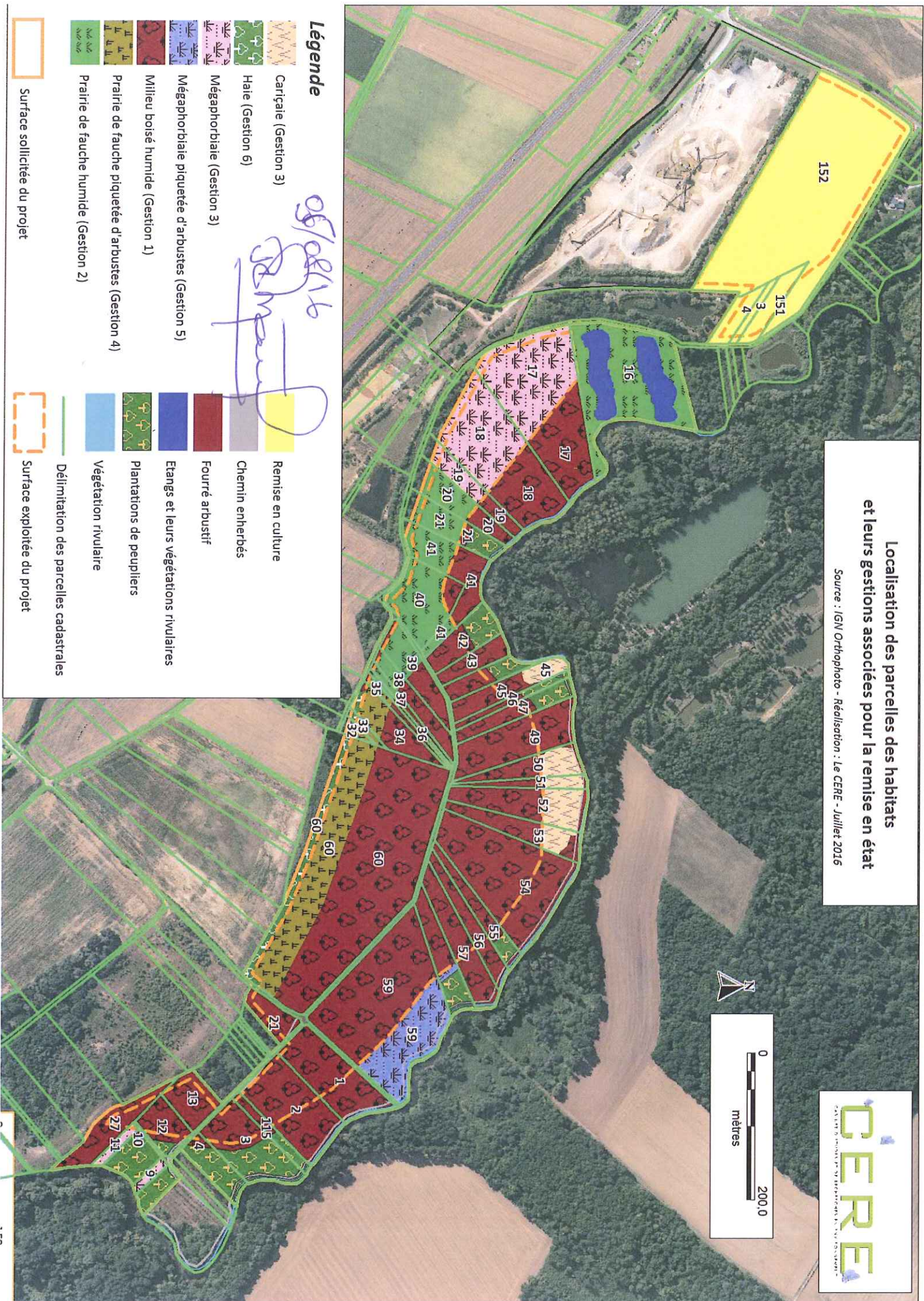
Fait à BRAINE, le ... 05/08/2016 ...

Signature



Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERÉ - Juillet 2016



Légende

Caricaie (Gestion 3)

Haie (Gestion 6)

Mégaphorbiaie (Gestion 3)

Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)

Milieu boisé humide (Gestion 1)

Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)

Prairie de fauche humide (Gestion 2)

Remise en culture

Chemin enherbés

Fourré arboritif

Etangs et leurs végétations rivulaires

Plantations de peupliers

Végétation rivulaire

Délimitation des parcelles cadastrales

Surface exploitée du projet

05/08/16
[Signature]

0 200,0
mètres

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussigné :

Monsieur **Martial TEINTURIER** demeurant 46, rue du 18 Juillet - 02600 VILLERS COTTERETS.

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance (m ²)
Vasseny	ZA	4	Les Terres du Moulin	2 330
Vasseny	ZA	21	Les Prés des Epinettes	4 840
Vasseny	ZA	32	Le Pré de la Siège	690
Vasseny	ZA	36	Le Pré de la Siège	760
Vasseny	ZA	42	Les Grands Roseaux	4 190
Vasseny	ZA	44	Les Grand Roseaux	2 860
Vasseny	ZA	58	Les Marais	4 800
Vasseny	ZB	3	Les Groins	8 020
Vasseny	ZB	4	Les Groins	3 340
Vasseny	ZB	10	Les Groins	2 900
Vasseny	ZB	12	Les Groins	3 350
Vasseny	ZB	115	Les Groins	1 840

Soit une contenance cadastrale totale de : 39 920 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :


- en état boisé ;
- en plantation de peupliers ;
- en prairie de fauche humide ;
- en milieu semi-ouvert ;
- en mégaphorbiaie piquetée d'arbustes ;
- en haie ;
- en état agricole ;

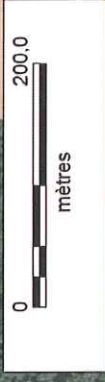
et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

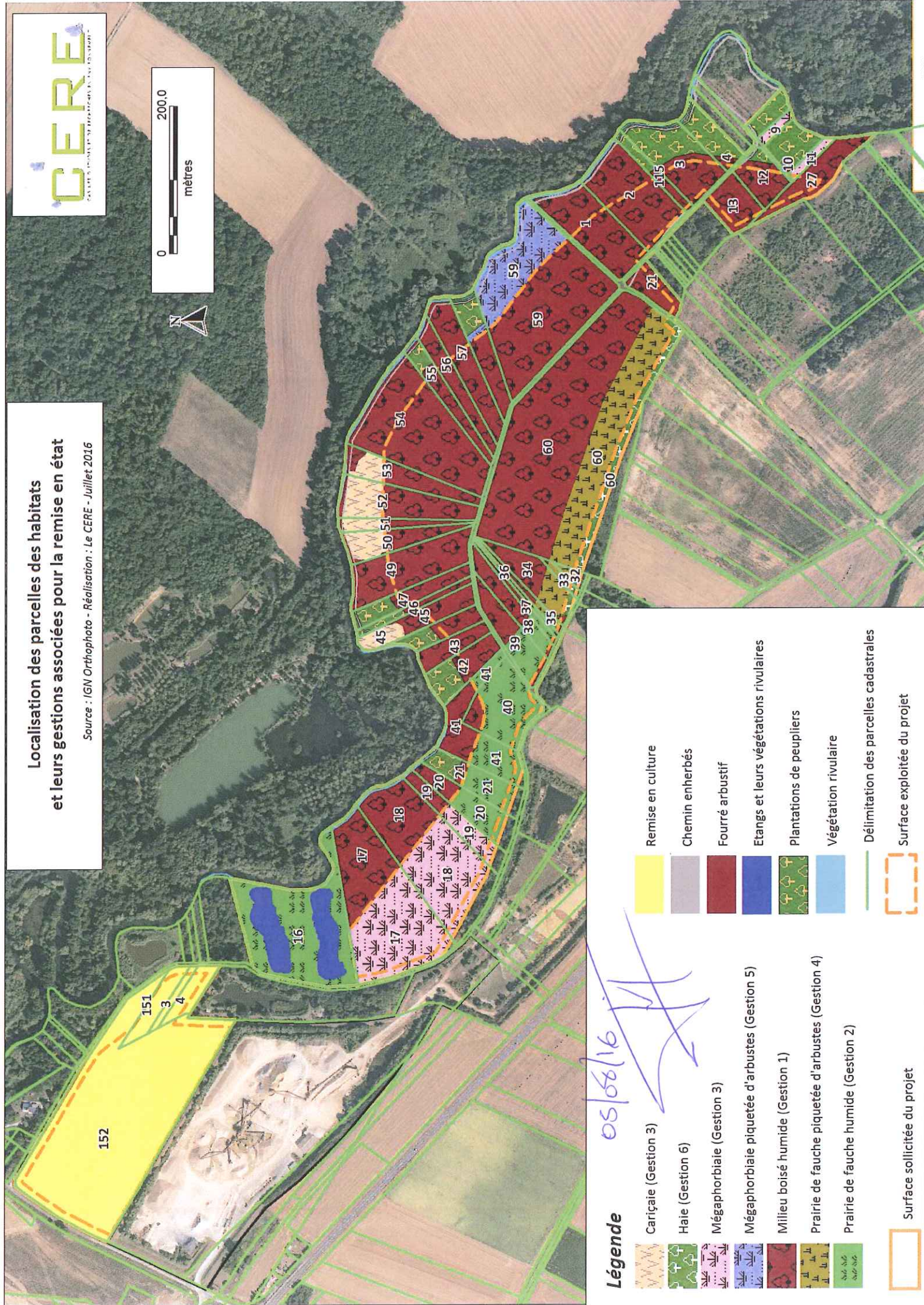
Annexe : Plan de remise en état

Fait à VILLERS COTTERETS, le 05/08/16 Signature







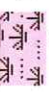













Localisation des parcelles associées aux habitats et leurs gestions associées pour la remise en état
 Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



05/08/16

Légende

	Caricaie (Gestion 3)		Remise en culture
	Haie (Gestion 6)		Chemin enherbé
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)		Fourré arbustif
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)		Etangs et leurs végétations rivulaires
	Milieu boisé humide (Gestion 1)		Plantations de peupliers
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)		Végétation rivulaire
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)		Délimitation des parcelles cadastrales
	Surface sollicitée du projet		Surface exploitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Nous soussignons :

Monsieur Jacques THETIOT demeurant 101, Avenue du Général LECLERC – 02800 LA FERRE, nu-propriétaire

Madame Georgette THETIOT demeurant 52, Grande Rue – 02220 VASSENY, usufruitière

Agissant solidairement.

Propriétaires des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	40	Les grands roseaux	7 470 m ²
Vasseny	ZA	41	Les grands roseaux	7 320 m ²
Vasseny	ZA	51	Les Marais	2 230 m ²
Vasseny	ZA	52	Les Marais	7 470 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 24 490 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Attestent avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont nous sommes propriétaires :

- en état boisé ;
- en prairie de fauche humide ;
- en cariçaie ;

et émettons un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont nous sommes propriétaires.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

Fait à VASSENY, le 5 Avr. 2016

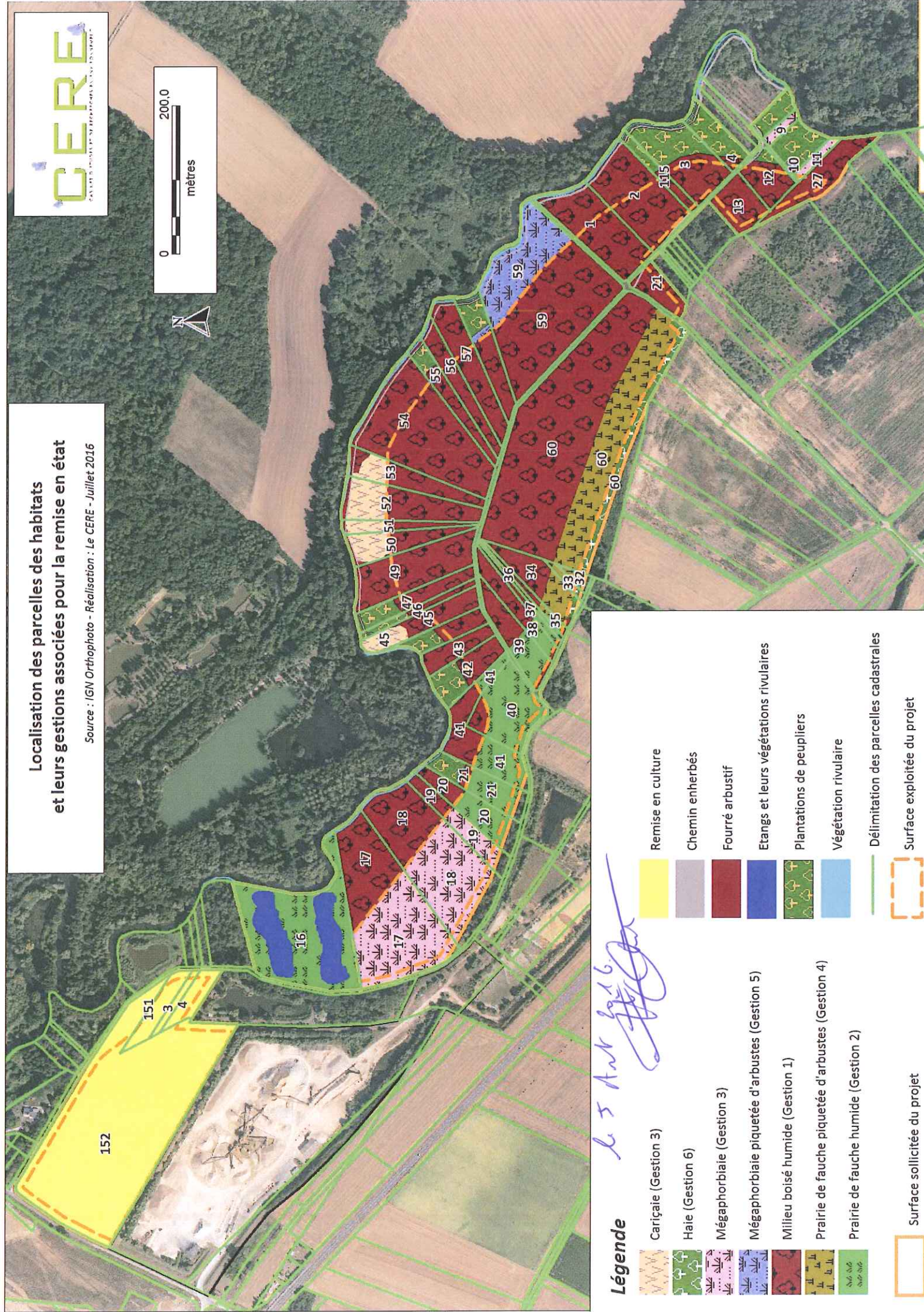
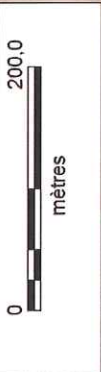
Signature

J. Thetiot

G. THETIOT
Georgette

Localisation des parcelles associées pour la remise en état et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



Le 5 Août 2016

Légende

	Remise en culture		Haie (Gestion 6)
	Chemin enherbés		Mégaphorbiaie (Gestion 3)
	Fourré arbustif		Mégaphorbiaie piquetée d'arbuscules (Gestion 5)
	Etags et leurs végétations rivulaires		Milieu boisé humide (Gestion 1)
	Plantations de peupliers		Prairie de fauche piquetée d'arbuscules (Gestion 4)
	Végétation rivulaire		Prairie de fauche humide (Gestion 2)
	Délimitation des parcelles cadastrales		Surface sollicitée du projet
	Surface exploitée du projet		

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussignée :

Madame Christiane VAN ASSEL, demeurant Ferme Demi Lune, 7, route de Reims à Ciry Salsogne (02220).

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	151	Les terres du moulin	2510 m ²
Vasseny	ZA	152	Les terres du moulin	46080 m ²
Vasseny	ZA	3	Les terres du moulin	850 m ²
Vasseny	ZA	16	Les Prés des Epinettes	19 680 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 69 120 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en plan d'eau avec prairie de fauche humide existants ;
- en état agricole ;

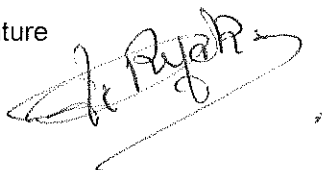
et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant les parcelles dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

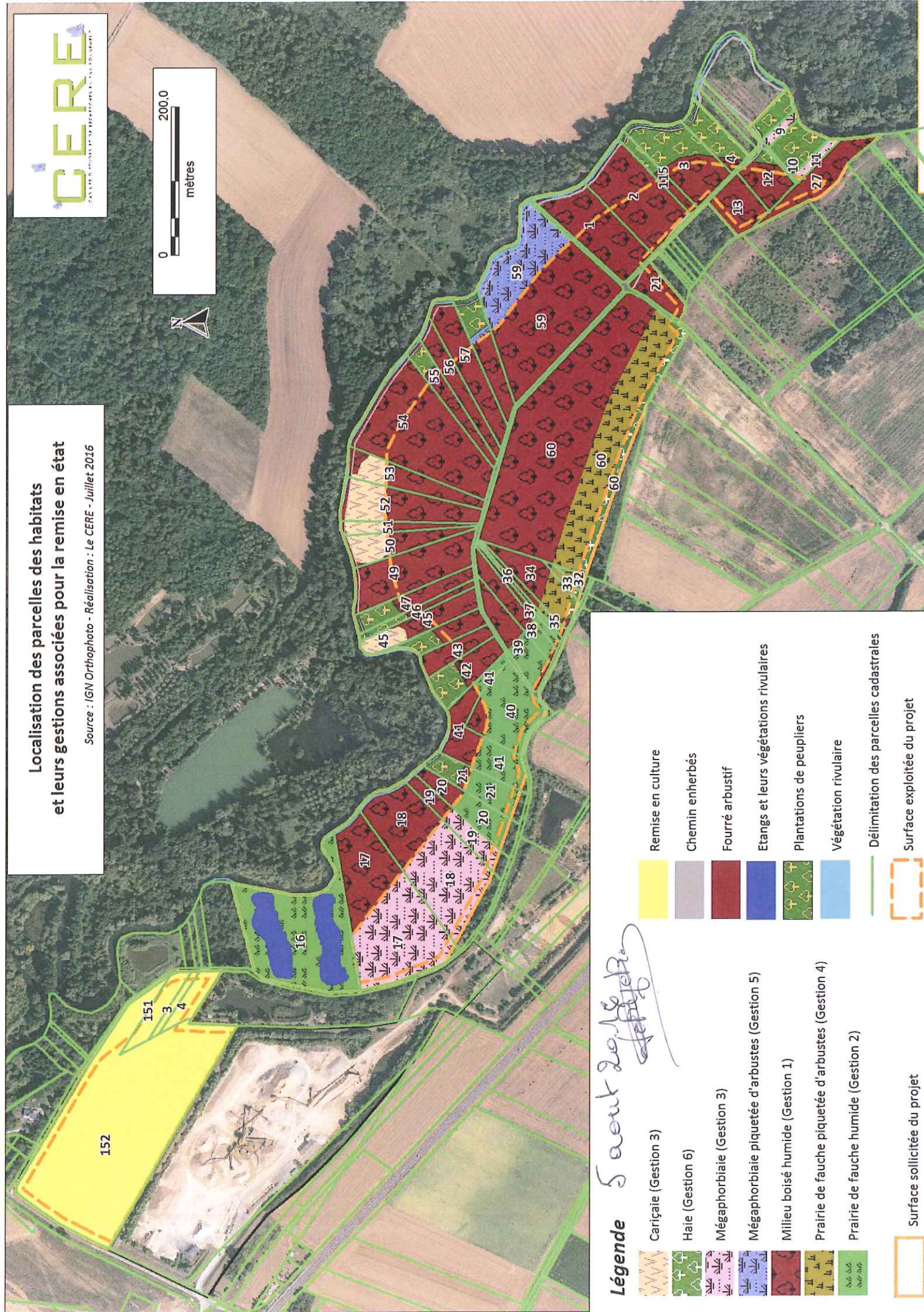
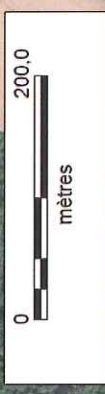
Fait à Ciry Salsogne, le 5 août 2018.

Signature



Localisation des parcelles associées aux habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



Légende
S a o u t 2 0 1 6
[Signature]

	Remise en culture		Plantations de peupliers
	Chemin enherbé		Végétation rivulaire
	Fourré arbustif		Délimitation des parcelles cadastrales
	Etangs et leurs végétations rivulaires		Surface exploitée du projet
	Plantations de peupliers		
	Végétation rivulaire		
	Délimitation des parcelles cadastrales		
	Surface exploitée du projet		

	Carigaie (Gestion 3)
	Haie (Gestion 6)
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbuscules (Gestion 5)
	Milieu boisé humide (Gestion 1)
	Prairie de fauche piquetée d'arbuscules (Gestion 4)
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)

Surface sollicitée du projet

Avis concernant l'état dans lequel le site sera remis

Je soussignée :

Madame Gisèle ALLART demeurant 8, rue Saint Quentin - 02200 SOISSONS

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Contenance
Vasseny	ZA	19	Le Pré des Epinettes	4 150 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 4 150 m²

Incluse dans le projet d'exploitation de carrière de la société GSM,

Atteste avoir connaissance de l'état dans lequel le site sera remis en fin d'exploitation, à savoir pour les terrains dont je suis propriétaire :

- en mégaphorbiaie ;
- en état boisé ;

et émets un avis favorable sur le plan de réaménagement proposé et plus particulièrement pour la partie concernant la parcelle dont je suis propriétaire.

Lors de la restitution des terrains, GSM remettra un document sur les milieux créés, leurs spécificités et leurs modalités de gestion afin de pérenniser leurs fonctionnalités.

Annexe : Plan de remise en état

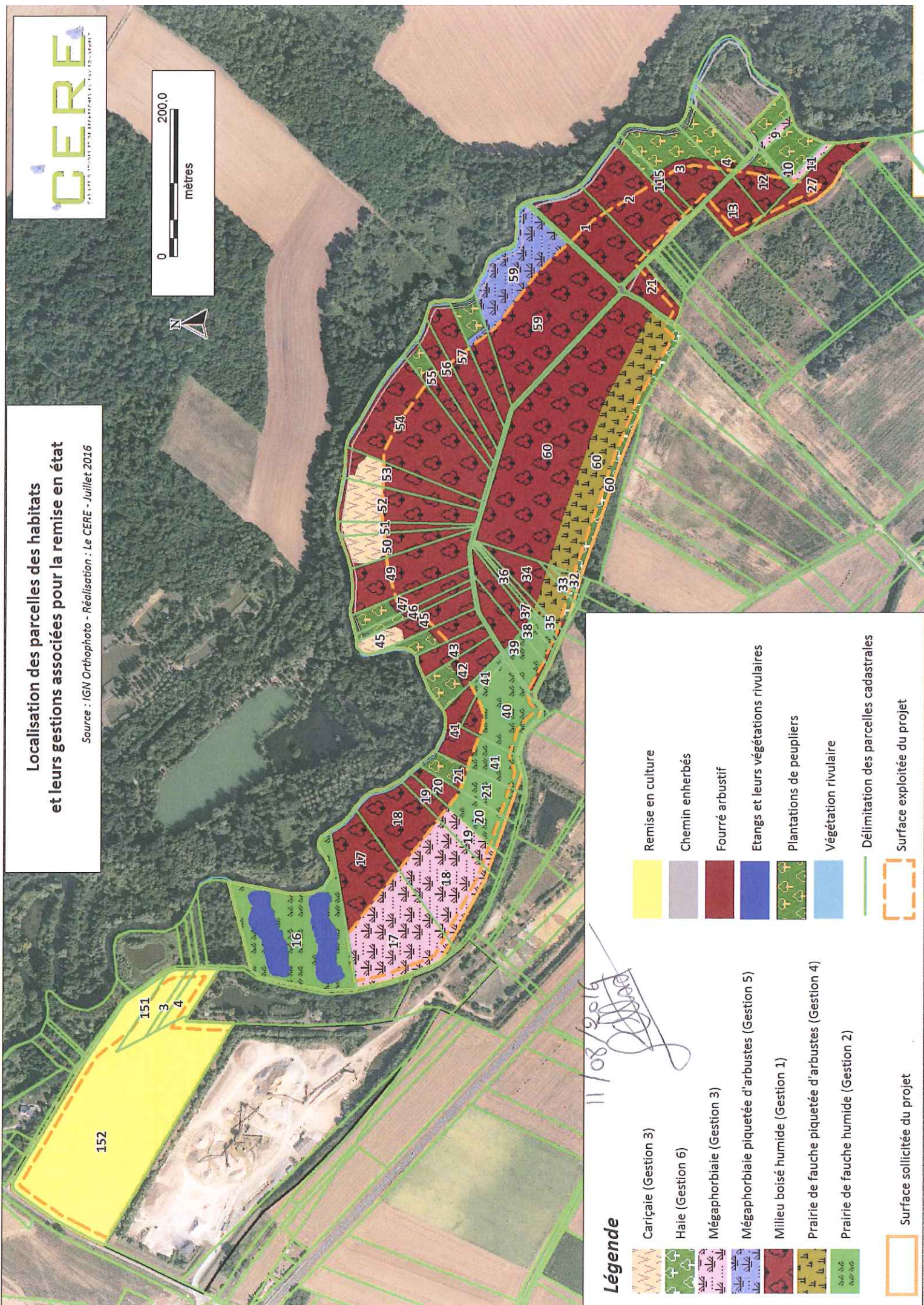
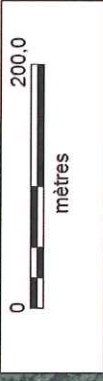
Fait à SOISSONS, le *14 août 2016*

Signature



Localisation des parcelles des habitats et leurs gestions associées pour la remise en état

Source : IGN Orthophoto - Réalisation : Le CERE - Juillet 2016



11/08/2016

Légende

	Remise en culture		Plantations de peupliers
	Chemin enherbés		Végétation rivulaire
	Fourré arbustif		Délimitation des parcelles cadastrales
	Etangs et leurs végétations rivulaires		Surface exploitée du projet
	Cariciale (Gestion 3)		
	Haie (Gestion 6)		
	Mégaphorbiaie (Gestion 3)		
	Mégaphorbiaie piquetée d'arbustes (Gestion 5)		
	Milieu boisé humide (Gestion 1)		
	Prairie de fauche piquetée d'arbustes (Gestion 4)		
	Prairie de fauche humide (Gestion 2)		
	Surface sollicitée du projet		

Monsieur le Préfet du Département de l'Aisne
Hôtel de la Préfecture
2, rue Paul Doumer
02010 LAON CEDEX

**Objet : Déclaration d'absence d'incendie sur les terrains concernés par
la demande d'autorisation de défrichement selon le nouveau code forestier**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la demande de défrichement sur la commune de Vasseny dans le département de l'Aisne et en application de l'article R.341-1 du titre IV du livre III du nouveau code forestier, je soussigné, Guillaume DESMAREST, agissant en tant que Directeur de la Région Grand Bassin Parisien de la société GSM, déclare, qu'à ma connaissance les terrains, objet, n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Fait à Guerville
Le 1^{er} septembre 2016

Le Directeur de la Région Grand Bassin
Parisien de GSM,
M. Guillaume DESMAREST



Eurarco France
Chemin de Barre Mer
80550 Saint Firmin Les Crotoy
S.A. au capital de 1 520 000 €
R.C.S. Amiens B 783 794 365

GSM
Carrière du Hourdel
80410 Cayeux sur Mer
S.A.S. au capital de 18 675 840 €
R.C.S. Versailles B 572 165 652

Chatelet SAS
Le Hourdel
80410 Cayeux sur Mer
S.A.S au capital de 118 680 €
R.C.S. Amiens B 775 710 916

GSM
Route de Dieppe
60112 Troissereux
S.A.S. au capital de 18 675 840 €
R.C.S. Versailles B 572 165 652



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS
PICARDIE**

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service
Information, Développement
Durable et Évaluation
Environnementale

Décision d'examen au cas par cas n° 2016-001278
en application de l'article R. 122-3 du Code de l'Environnement

**Le Préfet de la région Nord-Pas de Calais-Picardie
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu la directive 2011/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement, notamment son annexe III ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 122-1, R.122-2 et R. 122-3 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016, nommant M. Michel Lalande, Préfet de la région Nord-Pas de Calais-Picardie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016, portant délégation de signature en matière d'évaluation environnementale des projets à Monsieur Vincent Motyka, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord-Pas de Calais-Picardie ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 26 juillet 2012 fixant le modèle du formulaire de la demande d'examen au cas par cas en application de l'article R. 122-3 du code de l'environnement ;

Vu le formulaire d'examen au cas par cas 2016-001278 déposé le 1er juillet 2016 par la société GSM relatif au projet de défrichement de 12,1 ha de bois sur la commune de Vasseny dans l'Aisne;

L'agence régionale de santé du Nord-Pas de Calais-Picardie ayant été consultée par courriel en date du 11 juillet 2016 ;

Considérant que le projet de défrichement relève de la rubrique 51° a) du tableau annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement qui soumet à examen au cas par cas tout défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.311-2 du code forestier portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares ;

Considérant la nature et l'ampleur du projet, qui consiste à défricher une surface de 12,1 ha de bois sur la commune de Vasseny afin de permettre l'exploitation d'une carrière ;

Considérant la localisation du projet en zone inondable et à dominante humide ;

Considérant que le projet, bordant la route nationale 31, se situe à environ 2 km au sud du paysage emblématique de la vallée de la Vesle et que l'église de Vasseny, classée monument historique, offre depuis son parvis des vues vers cette vallée;

Considérant l'intérêt écosystémique des boisements pour la biodiversité, la protection de la ressource en eau et la prévention des risques naturels ;

Considérant que le projet de défrichement est susceptible d'engendrer un impact négatif sur l'environnement et le paysage qu'il convient d'étudier concomitamment au projet d'exploitation de la carrière ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Le projet de défrichement de 12,1 ha de bois sur la commune de Vasseny, déposé par la société GSM, est soumis à étude d'impact, en application de la section première du chapitre II du titre II du livre premier du code de l'environnement.

Article 2 :

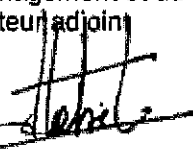
La présente décision, délivrée en application de l'article R.122-3 du code de l'environnement, ne dispense pas des autorisations administratives auxquelles le projet peut être soumis.

Article 3 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Nord-Pas de Calais-Picardie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la DREAL Nord-Pas de Calais-Picardie.

Fait à Lille, le - 3 AOUT 2016

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement,
Le Directeur adjoint


Julien LABIT

1. Décision imposant la réalisation d'une étude d'impact

Recours administratif préalable obligatoire, sous peine d'irrecevabilité du recours contentieux :

Préfecture de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

12 rue Jean-Sans-Peur – 59800 LILLE

(Formé dans le délai de deux mois suivant la mise en ligne de la décision)

Recours gracieux, hiérarchique et contentieux, dans les conditions de droit commun, ci-après.

2. Décision dispensant le projet d'étude d'impact

Recours gracieux :

DREAL Nord-Pas-Calais-Picardie

44 rue de Tournai - CS 40259 - 59019 LILLE CEDEX

(Formé dans le délai de deux mois, ce recours a pour effet de suspendre le délai du recours contentieux)

Recours hiérarchique :

Ministère De l'Ecologie, Du Développement Durable et de l'Energie

Tour Pascal et Tour Sequoia A et B - 92055 La Défense CEDEX

(Formé dans le délai de deux mois, ce recours a pour effet de suspendre le délai du recours contentieux)

Recours contentieux :

Tribunal administratif de Lille

5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX

(Délai de deux mois à compter de la notification/publication de la décision ou bien de deux mois à compter du rejet du recours gracieux ou hiérarchique).

PLAN DE GESTION DES DÉCHETS INERTES ET TERRES NON POLLUÉES

SOCIÉTÉ GSM

PROJET DE CARRIÈRE SUR LA COMMUNE DE VASSENY (02)

PLAN DE GESTION DES DÉCHETS

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL

L'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et leurs installations de premier traitement a été modifié par arrêté ministériel du 5 mai 2010 (JORF du 27 août 2010) à titre de transposition de la directive européenne n°2006/21/CE relative aux déchets de l'industrie extractive pour ce qui concerne la gestion des terres non polluées et des déchets inertes.

Cette modification :

- donne des définitions des terres non polluées et des déchets inertes, et fixe les critères de détermination du caractère inerte des déchets d'extraction et de traitement des ressources minérales exploitées ;
- impose à l'exploitant d'établir un plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées ;
- établit des prescriptions d'exploitation des installations de stockage de déchets inertes en matière d'environnement de sécurité, de contrôle et de surveillance.

L'exigence relative au plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées résultant du fonctionnement de la carrière est établie par un nouvel article 16 bis de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994.

Le décret n° 2015-1614 du 9 décembre 2015 a par ailleurs ajouté un alinéa à l'article R.512-4 du code de l'environnement stipulant que « pour les carrières et les installations de stockage de déchets non inertes résultant de la prospection, de l'extraction, du traitement et du stockage de ressources minérales, la demande d'autorisation comprend le plan de gestion des déchets d'extraction ».

Pour la détermination du caractère inerte des déchets, le présent plan de gestion s'appuie sur la circulaire du 22 août 2011 relative à la définition des déchets inertes pour l'industrie des carrières qui fixe les principes applicables et établit une liste nationale de déchets inertes dispensés de caractérisation.

Le présent plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées de la carrière projetée par la société GSM sur la commune de Vasseny (02), est établi pour répondre à ces exigences.

Bénéficiaire de l'autorisation sollicitée :	Société GSM
--	--------------------

2. INFORMATIONS RELATIVES AU SITE

A/ Autorisation d'exploiter

Commune	Objet de la demande	Durée d'autorisation sollicitée	Rubriques ICPE	Codes déchets
Vasseny	Demande d'ouverture de carrière	8 ans dont 4 ans d'extraction	2510-1	01 01 02 : déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères (terres de découverte)
	Demande de renouvellement d'une installation	Sans durée	2515-1	01 04 08 : déchets de graviers et débris de pierres (refus de criblage primaire) 01 04 09 : déchets de sable et d'argile 01 04 10 : déchets de poussières et de poudres 01 04 12 : stériles et autres déchets provenant du lavage et du nettoyage des minéraux (fines résultant du lavage des matériaux)

B/ Fonctionnement de la carrière et de l'installation

L'exploitation de la carrière et de l'installation comportera les phases successives et coordonnées suivantes :

- **bornage et clôture** des terrains, mise en place de la piste d'accès et des bandes transporteuses ;
- **défrichage** des zones boisées à exploiter ;
- **diagnostic archéologique** si prescription ;
- **décapage sélectif** de la découverte (terre végétale et stériles) avec rabattement partiel de nappe, et stockage provisoire de la découverte ou utilisation simultanée pour la remise en état ;
- **extraction du gisement**, avec rabattement partiel de nappe ;
- **acheminement par bandes transporteuses** des matériaux extraits jusqu'à l'installation de traitement de Vasseny mitoyenne ;
- **lavage et traitement** des matériaux sur l'installation de Vasseny demandée en renouvellement et utilisation de la phase 1b en bassins de décantation ;
- **commercialisation** des matériaux traités par camions ;

PLAN DE GESTION DES DÉCHETS

- **apport de matériaux inertes extérieurs** pour le remblayage des terrains exploités, qui pourront faire l'objet d'un stockage temporaire sur la station de transit objet d'une déclaration ;
- **remise en état** des lieux de façon coordonnée avec les terres de découverte, les fines de décantation, le refus de criblage et les matériaux inertes extérieurs.

C/ Informations géologiques

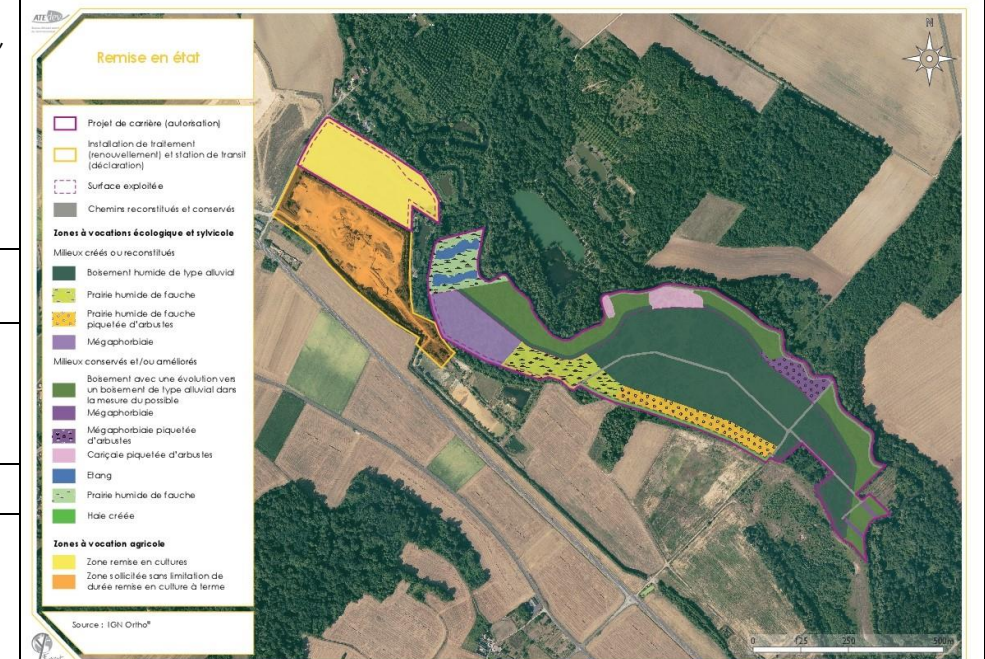
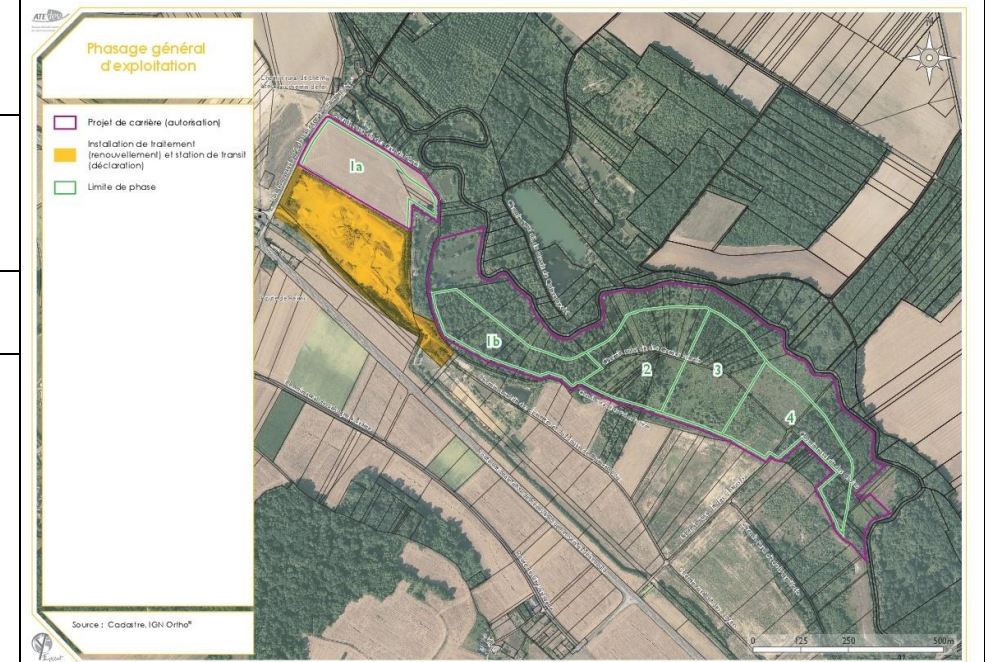
Le projet de carrière est implanté sur les alluvions de basse terrasse du Quaternaire à proximité du cours d'eau la Vesle.

L'exploitant a fait réaliser de nombreux sondages au droit du site projeté, afin de déterminer la quantité et la qualité du gisement disponible, ainsi que l'épaisseur de la découverte.

La série stratigraphique est la suivante au droit du projet (de haut en bas) :

- 2,15 m en moyenne de découverte, dont 40 cm de terres arables,
- 1,53 m en moyenne de sables et graviers alluvionnaires.

PLAN DE GESTION DES DÉCHETS INERTES ET TERRES NON POLLUÉES	
Site : Vasseny	
Nature	Solide.
Codes déchets / désignation nomenclature	<p>01 01 02 : Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères.</p> <p>01 04 08 : Déchets de graviers et débris de pierres.</p> <p>01 04 09 : déchets de sable et d'argile.</p> <p>01 04 10 : déchets de poussières et de poudres.</p> <p>01 04 12 : stériles et autres déchets provenant du lavage et du nettoyage des minéraux.</p>
Caractéristiques	<p>Déchets d'extraction et de traitement du gisement inertes non dangereux : stériles de découverte, terres arables, refus de criblage, fines de lavage.</p> <p>NB : Floculant utilisé pour la décantation des eaux de lavage présentant un taux de monomère résiduel (acrylamide) inférieur à 0,1 % et utilisé dans le respect des doses nécessaires.</p>
Opérations générant les déchets	<p>Décapage sélectif des matériaux de découverte sur le site de carrière.</p> <p>Traitement sous eau du gisement sur l'installation.</p>
Modes et lieux de stockages	<p>Déchets provenant de l'extraction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terres « stériles » : réutilisation progressive pour la remise en état, soit immédiatement pour les stériles décapés sur les phases 1a et 1b, soit après un stockage provisoire sur la station de transit pour les stériles décapés sur les phases 2 à 4, - les terres arables : réutilisation progressive pour la remise en état, après un stockage provisoire sous forme de merlons en périphérie de l'exploitation (bandes de 10 m) ou sur la station de transit. <p>Déchets provenant du traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fines de lavage : utilisation pour le remblaiement progressif des bassins de décantation sur la carrière voisine de Ciry-Salsogne et sur la phase 1b du projet de carrière de Vasseny, - le refus de criblage : réutilisation progressive pour la remise en état, après un stockage temporaire sur l'installation de traitement.
Quantités stockées	<p>Volume total des terres de découvertes : 506 100 m³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volume total de terre arable : 94 100 m³, • dont volume de terre arable stockée provisoirement : 23 500 m³ décapés par an durant les 4 ans d'extraction, - volume total de stériles : 412 000 m³, • dont volume de stériles stockés provisoirement : 103 000 m³ décapés par an durant les phases 2 à 4. <p>Volume total des déchets provenant du traitement : 157 600 m³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont volume de fines de lavage servant directement au remblaiement des bassins de décantation : 131 300 m³ au total, - dont volume du refus de criblage stocké provisoirement sur l'installation : 26 300 m³ au total.
Durée maximale de stockage	<p>Durée de stockage des terres arables : 7,5 ans maximum.</p> <p>Durée de stockage des stériles : 7 ans maximum.</p>
Stabilité des stockages	<p>Stockage des terres arables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faible hauteur (2,5 m maximum), pente douce (45°). <p>Stockage des stériles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hauteur modérée (4 m maximum), pente douce (45°).
Modalités de valorisation	Les déchets concernés seront réutilisés sur le site de carrière à des fins de remise en état.
Remise en état	<p>Remblaiement du secteur « Les Terres du Moulin » (phase 1a) jusqu'au TN avec les stériles issus du décapage des phases 1a et 1b et la terre végétale issue du décapage de la phase 1a, et restitution en terrains agricoles.</p> <p>Remblaiement de la phase 1b du secteur « Les Prés des Épinettes » à une cote légèrement inférieure au TN avec les fines de décantation et la terre végétale issue du décapage de la phase 1b, et restitution en milieux humides ouverts.</p> <p>Remblaiement des phases 2 à 4 du secteur « Les Prés des Épinettes » à une cote légèrement inférieure au TN avec des matériaux extérieurs inertes, le refus de criblage, les stériles et la terre végétale issus du décapage des phases 2 à 4, et restitution en milieux humides boisés et ouverts.</p>



PLAN DE GESTION DES DÉCHETS

PLAN DE GESTION DES DÉCHETS INERTES ET TERRES NON POLLUÉES				
Site : Vasseny				
ENVIRONNEMENT ET SANTÉ	Eau	Sol	Air	Santé
Impacts potentiels	Possibilité de lessivage superficiel des stocks par les eaux de ruissellement : risque faible d'impact sur les eaux souterraines et superficielles. Impact potentiel des merlons de stockage sur les écoulements de crue.	Possibilité de déstructuration et de perte de matière organique des terres arables stockées. Aucune possibilité de pollution par les terres du site : elles sont de même nature que le fond géochimique et ne subiront aucune modification de leurs propriétés physico-chimiques.	Risque très faible d'émission importante de poussières à partir des stockages.	Néant : le risque d'émission de poussières à une concentration telle qu'elle affecte la santé des riverains est nul. Le risque d'altération de la qualité de la ressource en eau potable est nul.
	Impact potentiel du fait de l'utilisation de flocculant pour la décantation des eaux de lavage.			
Moyens de prévention pour réduire les impacts	Végétalisation naturelle des merlons. Éloignement des merlons par rapport à la Vesle et au plan d'eau d'exploitation. Mise en place des stockages de terres en limite ou en dehors de la zone inondable. Mise en place de merlons de sécurité discontinus le long de la piste.	Décapage sélectif des terres végétales et des stériles. Quantité stockée relativement faible, sur une hauteur limitée.	Végétalisation naturelle des merlons. Quantité stockée faible, sur une hauteur limitée.	Sans objet.
	Utilisation d'un flocculant présentant un taux de monomère résiduel (acrylamide) inférieur à 0,1 % et utilisé dans le respect des doses nécessaires.			
Maîtrise des risques d'accidents majeurs	Sans objet : aucun risque de pollution des eaux souterraines ou superficielles du fait des stockages.	Sans objet : aucun risque de pollution dû au stockage des déchets d'exploitation ni à leur réutilisation à des fins de remise en état.	Sans objet : aucun risque de pollution de l'air avec les déchets d'exploitation.	Sans objet : il n'existe aucun risque d'incendie ou d'explosion dû au stockage ou à la manipulation des déchets d'exploitation.
Procédure de contrôle et de surveillance	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
Étude complémentaire	Voir étude d'impact (annexe 2) et études hydrogéologique et hydraulique (annexes 7.1 et 7.2).	Voir étude d'impact (annexe 2).	Voir étude d'impact (annexe 2).	Voir étude d'impact (annexe 2).



GSM HEIDELBERGCEMENT Group

Région Grand Bassin Parisien
Les Technodes
BP 02
78931 GUERVILLE Cedex

Téléphone : 01 34 77 76 00
Télécopie : 01 34 77 76 24
Courriel : cfalampin@gsm-granulats.fr